



# La revue des marchés publics



[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

N°3825 – Jeudi 29 février 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



La **revue**  
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle  
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouané.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouané.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## Résultats provisoires

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 4

- *Régions* P. 18

### Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages délégués :

- *Marchés de Fournitures et Services courants* P. 22

- *Marchés de travaux* P. 25

- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 31

### Avis d'Appels d'offres des régions :

- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 40



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



**RESULTATS PROVISOIRES  
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET  
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Appel d'Offres Ouvert Accélééré N°2023-00119/MEFP/FSP/CG/CAM du 18/12/2023 pour l'acquisition de moyens roulants au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie

Références de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3775 du jeudi 21 décembre 2023

Financement : Fonds de Soutien Patriotique - Date de dépouillement : 05/01/2024 ; Date de délibération : 25/01/2024 ; Nombre de plis reçus : 18 ; Nombre de lot : 06

| Soumissionnaires  | Montants lus (FCFA) |             |               | Montants corrigés (FCFA) |      |               | Observations  |
|---|---------------------|-------------|---------------|--------------------------|------|---------------|---|
|   | HT HD               | HTVA        | TTC           | HT HD                    | HTVA | TTC           |   |
| <b>Lot 1 : Acquisition de motocyclettes au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie</b>          |                     |             |               |                          |      |               |   |
| Groupement NKM SARL & NKMI SARL   | -                   | -           | 1 277 940 000 | -                        | -    | -             | RAS   |
| SDMD SA   | -                   | -           | 1 175 634 000 | -                        | -    | -             | RAS   |
| WATAM SA  | -                   | -           | 1 072 499 640 | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement AFRICADI'S SA & RAG  | -                   | -           | 1 274 400 000 | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement OMA SENISOT SA & SOGIT INTERNATIONAL   | -                   | -           | 1 298 991 200 | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement CCOT SARL & ILDO BUSINESS  | -                   | -           | 1 222 480 000 | -                        | -    | -             | Le groupement a fourni des marchés similaires non authentiques  |
| Groupement ADF SERVICE & FENGHAO  | -                   | 950 000 000 | -             | -                        | -    | -             | RAS   |
| <b>Lot 2 : Acquisition de motocyclettes au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie</b>          |                     |             |               |                          |      |               |   |
| Groupement NKM SARL & NKMI SARL   | -                   | -           | 958 455 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| IND-MOVE SARL   | -                   | -           | 780 000 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| SDMD SA   | -                   | -           | 881 725 500   | -                        | -    | -             | RAS   |
| WATAM SA  | -                   | -           | 814 125 660   | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement KTS & SGE  | 817 500 000         | -           | -             | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement OMA SENISOT SA & SOGIT INTERNATIONAL   | -                   | -           | 974 243 400   | -                        | -    | -             | RAS   |
| <b>Lot 3 : Acquisition de motocyclettes au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie</b>          |                     |             |               |                          |      |               |   |
| Groupement NKM SARL & NKMI SARL   | -                   | -           | 958 455 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| SDMD SA   | -                   | -           | 881 725 500   | -                        | -    | -             | RAS   |
| WATAM SA  | -                   | -           | 828 749 400   | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement SONOF SARL & APSONIC   | 943 500 000         | -           | -             | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement KTS & SGE  | 757 500 000         | -           | -             | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement CCOT SARL & ILDO BUSINESS  | -                   | -           | 916 860 000   | -                        | -    | -             | Le groupement a fourni des marchés similaires non authentiques  |
| Groupement ADF SERVICE & FENGHAO  | -                   | 712 500 000 | -             | -                        | -    | -             | RAS   |
| <b>Lot 4 : Acquisition de tricycles au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie</b>              |                     |             |               |                          |      |               |   |
| PYRAMIDE NEGOCE BTP   | -                   | -           | 360 000 005   | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement NKM SARL & NKMI SARL   | -                   | -           | 345 150 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| IND-MOVE SARL   | -                   | -           | 258 800 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| WATAM SA  | -                   | -           | 307 500 035   | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement CHARLY'S TRADING & VITRAF SARL   | -                   | -           | 337 185 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement SONOF SARL & APSONIC   | 362 500 000         | -           | -             | -                        | -    | -             | RAS   |
| ETS ACW   | -                   | -           | 359 000 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement KTS & SGE  | 301 000 000         | -           | -             | -                        | -    | -             | RAS   |
| KOBRI INTERNATIONAL   | -                   | -           | 313 290 000   | -                        | -    | -             | RAS   |
| Groupement OMA SENISOT SA & SOGIT INTERNATIONAL   | -                   | -           | 370 000 800   | -                        | -    | -             | RAS   |
| <b>Lot 5 : Acquisition de véhicules poids lourds au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie</b> |                     |             |               |                          |      |               |   |
| WATAM SA  | -                   | -           | 903 379 999   | -                        | -    | 903 379 999   | Non conforme pour n'avoir pas fourni (02) marchés similaires (exécutés dans les 3 dernières années) dont le montant minimal atteint 547 500 000 NB: le marchés N°2019-005/UJKZ/P/SG/PRM du 18/06/2019 n'a pas été pris en compte car n'a pas été exécuté au cours des 3 dernières années (2020, 2021 et 2022) |
| Groupement SIIC SA & SGE SARL   | -                   | -           | 1 327 500 000 | -                        | -    | 1 327 500 000 | Non conforme : Offre financière hors enveloppe  |
| DIACFA AUTOMOBILE   | -                   | -           | 1 007 999 994 | -                        | -    | 1 007 999 994 | Conforme  |
| <b>Lot 6 : Acquisition de véhicules légers au profit des Volontaires pour la Défense de la Patrie</b>       |                     |             |               |                          |      |               |   |

## Résultats provisoires

|   |   |   |             |             |   |                         |   |
|---|---|---|-------------|-------------|---|-------------------------|---|
| WATAM SA  | -   | - | 204 999 998 | -           | - | -                       | Non conforme pour n'avoir pas précisé le nombre de corps à transporter (2 corps exigé dans le DAO)                    |
| Groupement BADENYA & CHENGLI                    | 234 000 000   | - | -           | 234 000 000 |   | 276 120 000 Hors Douane | Non conforme : Offre financière hors enveloppe  |
| Groupement NAAM SERVICE & AFRICAN AGRO BUSINESS | -   | - | 230 100 000 | -           | - | -                       | Non recevable pour n'avoir pas respecté le modèle de la lettre de soumission proposé dans le dossier d'appel d'offres |
| <b>CONCLUSION</b>                               | <p><b>Lot 1 ; 2 ; 3 et 4 : infructueux pour disparition du besoin ;</b><br/> <b>Lot 5 : DIACFA AUTOMOBILE pour un montant TTC d'un milliard sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (1 007 999 994) francs CFA avec un délai d'exécution de cent-vingt (120) jours ;</b><br/> <b>Lot 6 : infructueux pour absence d'offres conformes.</b></p> |   |             |             |   |                         |   |

### MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Demande de Prix à commande N°2024-00007/MEFP/SG/DMP du 01/02/2024 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit de la Direction des Etudes et de la Législation Financière (DELFI).

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 3811 du vendredi 09 février 2024

Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2024 - Date de dépouillement : 20/02/2024 – Date de délibération : 20/02/2024

– Nombre de plis reçus : dix (10)

| Soumissionnaires  | Montant en FCFA HTVA Lu |           | Montant en FCFA TTC Lu |            | Montant en FCFA HTVA Corrigé |           | Montant en FCFA TTC Corrigé |            | Observations   |
|---|-------------------------|-----------|------------------------|------------|------------------------------|-----------|-----------------------------|------------|--|
|   | Minimum                 | Maximum   | Minimum                | Maximum    | Minimum                      | Maximum   | Minimum                     | Maximum    |  |
| <b>Lot 01 : fourniture de pause-café et location de salles dans le cadre des activités de l'audit juridique de la Direction des Etudes et de la Législation Financière (DELFI) à Koudougou.</b> |                         |           |                        |            |                              |           |                             |            |  |
| ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Daniele Pelagie)  | 7 078 032               | 9 332 655 | 8 310 863              | 10 958 002 | 7 078 032                    | 9 332 655 | 8 310 863                   | 10 958 002 | Conforme   |
| RESTAURANT LA PAILLOTTE   | 6 795 000               | 8 958 000 | -                      | -          | 6 795 000                    | 8 958 000 | -                           | -          | Conforme   |
| WOURE SERVICES  | 5 803 500               | 7 653 600 | 6 790 410              | 8 954 880  | 1 934 500                    | 2 551 200 | 2 408 820                   | 2 984 960  | Non Conforme : le soumissionnaire a augmenté les quantités au minimum et au maximum soit 195 au lieu de 65 et 258 au lieu de 86 (item pause-café), 66 au lieu de 22 et 87 au lieu de 29 (item location de 03 salles de réunion). Les variations au minimum et au maximum sont respectivement de -67% et -67%, inférieures à moins 15%..                              |
| CMSI-SARL   | 495 000                 | 8 958 000 | 584 100                | 10 570 440 | 6 795 000                    | 8 958 000 | 8 002 500                   | 10 549 800 | Non Conforme : le soumissionnaire a fait une erreur de sommation du montant total minimum HTVA 6 795 000 FCFA au lieu de 495 000 FCFA. La TVA de 10% lui a été appliquée sur les montants, total minimum et total maximum de l'item (Pause-café) au lieu de 18%. Les variations au minimum et au maximum sont respectivement de 1270%, supérieur à 15% et de -0,2% . |

## Résultats provisoires

|                               |           |           |           |           |           |           |           |           |  |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--|
| HARMONIE SERVICE (HA. RE. CA) | 5 279 670 | 6 959 565 | 6 765 188 | 8 920 368 | 1 922 065 | 2 534 425 | 2 414 834 | 2 973 456 | Non Conforme : le soumissionnaire a multiplié les quantités minimums par trois et les quantités maximums par trois. Les montants au minimum et au maximum sont respectivement de 2 414 834 FCFA TTC au lieu de 6 765 188 FCFA TTC et 2 973 456 FCFA TTC au lieu de 8 920 368 FCFA TTC. Les variations au minimum et au maximum sont respectivement de -67% et de -67%, inférieures à moins 15%.        |
| RESTAURANT CHEZ LOUISIA       | 5 850 402 | 7 716 294 | -         | -         | 1 950 134 | 2 572 098 | -         | -         | Non Conforme : le soumissionnaire a multiplié les quantités minimums par trois et les quantités maximums par trois. Les montants au minimum et au maximum sont respectivement de 1 950 134 FCFA HTVA au lieu de 5 850 402 FCFA HTVA et 2 572 098 FCFA HTVA au lieu de 7 716 294 FCFA HTVA. Les variations au minimum et au maximum sont respectivement de -67% et de -67%, inférieures à moins 15%.    |
| ENTREPRISE IDA                | 6 720 000 | 8 862 000 | -         | -         | 2 240 000 | 2 954 000 | -         | -         | Non Conforme : le soumissionnaire a multiplié les quantités minimums par trois et les quantités maximums par trois. Les montants au minimum et au maximum sont respectivement de 2 240 000 FCFA HTVA au lieu de 6 720 000 FCFA HTVA et de 2 954 000 FCFA HTVA au lieu de 8 862 000 FCFA HTVA. Les variations au minimum et au maximum sont respectivement de -67% et de -67%, inférieures à moins 15%. |
| ROSALIE SERVICE               | 6 001 500 | 7 923 000 | 6 886 770 | 9 091 140 | 1 188 780 | 1 567 032 | 1 521 420 | 1 849 015 | Non Conforme : le soumissionnaire a augmenté les   |

**Résultats provisoires**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  | quantités au minimum et au maximum soit 195 au lieu de 65 et 258 au lieu de 86 (item pause-café), 66 au lieu de 22 et 87 au lieu de 29 (item location de 03 salles de réunion). Le soumissionnaire a facturé l'item (Pause-café) a douze (12) FCFA en lettre et 12 000 FCFA en chiffre dans son bordereau des prix unitaires, le prix en lettre a été retenu. Les variations au minimum et au maximum sont respectivement de -80% et de -80%, inférieures à moins 15%. |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

**Lot 02 : fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre des activités de l'audit juridique de la Direction des Etudes et de la Législation Financière (DELF) à Ouagadougou**

|  |   |           |           |           |           |           |           |           |   |
|--|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---|
| ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Daniele Pelagie) | -   | -         | 2 438 756 | 3 111 221 | -         | -         | -         | -         | Non Recevable : le montant de la garantie de soumissionnaire qui est de 80 000 FCFA est insuffisant au montant requis qui est de 90 000 FCFA. |
| LES DELICES DE KOUDOUGOU                             | 1 941 507   | 2 492 087 | 2 135 658 | 2 741 296 | 1 941 507 | 2 492 087 | 2 135 658 | 2 741 296 | Conforme  |
| HARMONIE SERVICE (HA. RE. CA)                        | 1 805 390   | 2 321 400 | 1 985 929 | 2 553 540 | 1 805 390 | 2 321 400 | 1 985 929 | 2 553 540 | Conforme  |
| LE ROYAUME   | 1 867 008   | 2 413 210 | -         | -         | 1 867 008 | 2 413 210 | -         | -         | Conforme  |
| <b>ATTRIBUTAIRES :</b>                               | <p><b>Lot 1 : RESTAURANT LA PAILLOTTE pour un montant minimum HTVA de six millions sept cent quatre-vingt-quinze mille (6 795 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de huit millions neuf cent cinquante-huit mille (8 958 000) francs CFA, avec un délai d'exécution de cinq (05) jours par commande.</b></p> <p><b>Lot 2 : HARMONIE SERVICE (HA. RE. CA) pour un montant minimum TTC d'un million neuf cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent vingt-neuf (1 985 929) francs CFA et un montant maximum TTC de deux millions cinq cent cinquante-trois mille cinq cent quarante (2 553 540) francs CFA, avec un délai d'exécution de cinq (05) jours par commande.</b></p> |           |           |           |           |           |           |           |   |

**UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO**

Demande de prix n°2024-007/MESRI/SG/UJKZ/P/SG/PRM du 30 janvier 2024 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO, Financement : Banque Université Joseph KI-ZERBO, exercice 2024 ; Publication : revue N°3803 du 30/01/2024 Date de dépouillement : 08/01/2024 ; Date de délibération : 19/02/2024 ; Nombre de plis : 23

**Lot unique : Acquisition de consommables informatiques au profit de la Présidence de l'Université Joseph KI-ZERBO.**

| D'ordre | SOUSMISSIONNAIRES          | Montants lus en francs CFA HTVA       | Montants corrigés en francs CFA HTVA  | Montants lus en francs CFA TTC         | Montants corrigés en francs CFA TTC    | Observations  |
|---------|----------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|--|---|
| 1       | DEVIMCO BURKINA            | Mini : 7 319 000<br>Maxi : 23 701 000 | Mini : 7 319 000<br>Maxi : 23 701 000 |  |  | Conforme  |
| 2       | MONDIALE DISTRIBUTION      | Mini : 9 137 000<br>Maxi : 29 655 000 | Mini : 7 492 340<br>Maxi : 24 317 100 |  |  | Conforme  |
| 3       | EZO SARL                   |                                       |                                       | Mini : 12 227 160<br>Maxi : 31 399 800 | Mini : 12 227 160<br>Maxi : 31 399 800 | Conforme  |
| 4       | E.O.A. F                   |                                       |                                       | Mini : 12 627 770<br>Maxi : 30 234 550 | Mini : 12 627 770<br>Maxi : 30 234 550 | Conforme  |
| 5       | A.S Equipements et Travaux |                                       |                                       | Mini : 9 352 760<br>Maxi : 28 794 360  | Mini : 9 352 760<br>Maxi : 28 794 360  | Conforme  |
| 6       | GMS                        |                                       |                                       | Mini : 11 443 050<br>Maxi : 28 008 480 | Mini : 11 443 050<br>Maxi : 28 008 480 | Conforme  |
| 7       | AZARIEL-SERVI CE           | Mini : 7 759 000<br>Maxi : 24 908 000 | Mini : 7 554 820<br>Maxi : 24 262 840 |  |  | Différence entre les montants en lettre et en chiffres (43 000 au lieu de 48 000) à l'item 27 |

## Résultats provisoires

|                     |                            |   |                                       |  |                                       |   |
|---------------------|----------------------------|---|---------------------------------------|--|---------------------------------------|---|
|                     |                            |   |                                       |  |                                       | ce qui a entraîné une baisse de son offre financière de 50 000 FCFA HTVA au minimum soit une variation de 0,65% et de 150 000 FCFA HTVA au maximum soit une variation de 0,61%  |
|                     |                            |   |                                       |  |                                       | Conforme  |
| 8                   | JEHO NISSI Sarl            |   |                                       | Mini : 10 991 700<br>Maxi :29 494 100  | Mini : 10 991 700<br>Maxi :29 494 100 | Conforme  |
| 9                   | ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO |   |                                       | Mini : 11 632 440<br>Maxi :34 220 000  | Mini : 9 538 601<br>Maxi :28 060 400  | Conforme  |
| 10                  | JEBNEJA SARL               |   |                                       | Mini : 10 301 695<br>Maxi :34 999 390  | Mini :8 550 407<br>Maxi :29 049 494   | Conforme  |
| 11                  | BURKIMBI PRESTATIONS       |   |                                       | Mini : 8 492 460<br>Maxi :27 619 080   | Mini : 8 492 460<br>Maxi :27 619 080  | Offre Anormalement Basse<br>Non conforme  |
| 12                  | TALAH BUROTEK              | Mini : 7 300 000<br>Maxi :23 670 000  | Mini : 7 300 000<br>Maxi :23 670 000  |  |                                       | Conforme  |
| 13                  | ECOTECH                    |   |                                       | Mini : 9 662 725<br>Maxi :34 599 370   | Mini :7 778 494<br>Maxi :27 852 493   | Conforme  |
| 14                  | DATANG SOLUTION            | Mini : 10 211 250<br>Maxi :29 642 500   | Mini : 10 211 250<br>Maxi :29 642 500 |  |                                       | Conforme  |
| 15                  | RDI SARL                   |   |                                       | Mini : 9 696 178<br>Maxi :34 999 980   | Mini : 7 756 942<br>Maxi :27 999 984  | Conforme  |
| 16                  | LPA                        | Mini : 9 886 500<br>Maxi :29 200 000  | Mini : 9 856 530<br>Maxi :29 150 050  |  |                                       | Différence entre les montants en lettre de celui en chiffres (5 au lieu de 5 000) à l'item 35 ce qui a entraîné une baisse de son offre financière de 29 970 FCFA HTVA au minimum soit une variation de 0,30% et de 49 950 FCFA HTVA au maximum soit une variation de 0,17%.<br>Conforme  |
| 17                  | CODITRA-B INTER            |   |                                       | Mini : 10 421 760<br>Maxi :26 024 900  | Mini : 9 194 737<br>Maxi :22 556 231  | Différence entre les montants en lettre de celui en chiffres aux items 9 (35 000 au lieu de 30 000) ; item 12, 13, 14 (4 000 au lieu de 40 000) ; item 27 (15 au lieu de 15 000) ce qui a entraîné une baisse de son offre financière de 1 227 023 FCFA TTC au minimum soit une variation de 13,34% et de 3 468 669 FCFA TTC au maximum soit une variation de 15,38% (supérieure à 15%)<br>Non conforme |
| 18                  | LCF                        | Mini : 7 969 850<br>Maxi :22 246 200  | Mini : 7 969 700<br>Maxi :22 245 750  |  |                                       | -Différence entre les montants en lettre de celui en chiffres (17 500 au lieu de 17 575) à l'item 23 ce qui a entraîné une baisse de son offre financière de 150 FCFA HTVA au minimum soit une variation de 0,002% et de 450 FCFA HTVA au maximum soit une variation de 0,002 %<br>-Offre Anormalement Basse<br>Non conforme  |
| 19                  | EZO International Sarl     |   |                                       | Mini : 10 833 580<br>Maxi :34 426 500  | Mini :8 991 871<br>Maxi :28 573 995   | conforme  |
| 20                  | AZIZ SERVICE               |   |                                       | Mini : 8 892 480<br>Maxi :29 317 100   | Mini : 8 892 480<br>Maxi :29 317 100  | conforme  |
| 21                  | SBPE SARL                  |   |                                       | Mini : 10 4 90 200<br>Maxi :34 925 050 | Mini : 8 392 160<br>Maxi :27 940 040  | conforme  |
| 22                  | H2S SERVICES               |   |                                       | Mini : 9 395 160<br>Maxi :32 749 720   | Mini :7 998 705<br>Maxi :27 847 097   | conforme  |
| 23                  | ZITI SERVICES              |   |                                       | Mini : 7 811 010<br>Maxi :27 204 900   | Mini : 7 811 010<br>Maxi :27 204 900  | Absence d'agrément technique<br>Non conforme  |
| <b>ATTRIBUTAIRE</b> |                            | <b>RDI SARL pour un montant minimum de Sept millions sept cent cinquante-six mille neuf cent quarante-deux (7 756 942) francs CFA TTC et d'un montant maximum de Trente-deux millions cent quatre-vingt-quinze mille trois cent neuf (32 195 309) francs CFA TTC, après une augmentation sur les items 4, 7, 8, 25, 32 et 33 d'un taux global de 14,98% avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.</b> |                                       |  |                                       |   |

### RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES



## Résultats provisoires

**Suivant un recours préalable du 23 février 2024** relatifs aux résultats provisoires (lot 1) du 22 février 2024 parus dans la revue n° 3820 du jeudi 22 février 2024 de l'Appel d'Offres Ouvert Accélééré n°2023-007/MESRI/SG/UJKZ/P/SG/PRM du 18 décembre 2023 pour la passation de marché d'acquisition des fournitures de bureau au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO. - Financement : Budget de l'Université. - Publication : revue n°3772 du 18 décembre 2023. - Date de dépôt : 02/01/2024 ; Date de délibération : 10/01/2024. - Nombre de plis : 19.  
Lot 1 : Acquisition des fournitures de bureau au profit de l'Université JOSEPH KI-ZERBO

| N° | SOUSSIONNAIRES                              | Montants lus en francs CFA HTVA | Montants corrigés en francs CFA HTVA | Montants lus en francs CFA TTC                       | Montants corrigés en francs CFA TTC                  | Observations   |
|----|---|---------------------------------|--------------------------------------|--|--|--|
| 1  | C.B.CO                                      | -                               | -                                    | Mini : 57 020 996<br>TTC<br>Maxi : 84 999 710<br>TTC | Mini : 57 020 996<br>TTC<br>Maxi : 84 999 710<br>TTC | Conforme   |
| 2  | AREBATE SARL                                | -                               | -                                    | Mini : 55 362 709<br>TTC<br>Maxi : 84 591 250<br>TTC | Mini : 55 271 305<br>TTC<br>Maxi : 84 465 970<br>TTC | - Facturation de la TVA sur les items exonérés entraînant un écart de - 91 404 sur le montant minimum et - 125 280 sur le montant maximum soit un taux de - 0,17% sur le montant minimum et - 0,15% sur le montant maximum<br>- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2021-2022) proposé par l'entreprise (149 123 663) ne vaut pas celui demandé par le dossier (150 000 000).<br>Non conforme  |
| 3  | SLCGB SARL                                  | -                               | -                                    | Mini : 56 735 580<br>TTC<br>Maxi : 84 970 915<br>TTC | Mini : 56 636 580<br>TTC<br>Maxi : 84 834 115<br>TTC | Facturation de la TVA sur les items exonérés entraînant un écart de - 99 000 sur le montant minimum et - 136 800 sur le montant maximum soit un taux de - 0,17% sur le montant minimum et - 0,16% sur le montant maximum<br>Conforme   |
| 4  | EKL   | -                               | -                                    | Mini : 56 121 095<br>TTC<br>Maxi : 83 998 595<br>TTC | Mini : 56 122 095<br>TTC<br>Maxi : 83 861 795<br>TTC | Facturation de la TVA sur les items exonérés entraînant un écart de - 99 000 sur le montant minimum et - 136 800 sur le montant maximum soit un taux de - 0,18% sur le montant minimum et - 0,16% sur le montant maximum.<br>Conforme  |
| 5  | JEBNEJA SARL                                | -                               | -                                    | Mini : 52 822 541<br>TTC<br>Maxi : 85 858 395<br>TTC | Mini : 49 990 541<br>TTC<br>Maxi : 81 138 395<br>TTC | Au lieu de :<br>Erreur de sommation et différence entre les montants en chiffres (19 750) et les montants en lettres (17 750) à l'item 67, entraînant un écart après correction de -2 612 946 sur le montant minimum et -13 678 415 sur le montant maximum soit - 4,95% sur le montant minimum et -15,93% sur le montant maximum.<br>Non conforme<br>Lire plutôt :<br>Différence entre les montants en chiffres (19 750) et les montants en lettres (17 750) à l'item 67, entraînant un écart après correction, de -2 832 000 sur le montant minimum et -4 720 000 sur le montant maximum soit -5,36% sur le montant minimum et -5,50% sur le montant maximum.<br>Conforme |
| 6  | PLANETE SERVICES                            | -                               | -                                    | Mini : 60 771 410<br>TTC<br>Maxi : 91 583 730<br>TTC | Mini : 55 575 964<br>TTC<br>Maxi : 83 816 356<br>TTC | Montant en lettre (2 000) différent du montant en chiffre (100 000) au niveau de l'item 2 entraînant un écart de -351 640 sur le montant minimum et -462 560 sur le montant maximum soit un taux de -0,58% sur le montant minimum et -0,51% sur le montant maximum<br>Conforme   |
| 7  | GROUPEMENT BURKIMBI PRESTATIONS SARL ET ACD | -                               | -                                    | Mini : 59 570 880<br>TTC<br>Maxi : 90 837 795<br>TTC | Mini : 59 570 880<br>TTC<br>Maxi : 90 837 795<br>TTC | Conforme   |
| 8  | NAILA SERVICES                              | -                               | -                                    | Mini : 62 992 530<br>TTC<br>Maxi : 97 523 460<br>TTC | Mini : 62 668 530<br>TTC<br>Maxi : 97 075 260<br>TTC | Facturation de la TVA sur les items exonérés entraînant un écart de -324 000 sur le montant minimum et -448 200 sur le montant maximum soit un taux de -0,51% sur le montant minimum et -0,46% sur le montant maximum<br>Conforme  |

**Résultats provisoires**

|                     |          |  |   |  |  |  |
|---------------------|----------|--|---|--|--|--|
| 9                   | EGF SARL | -  | - | Mini : 53 817 100<br>TTC<br>Maxi : 79 901 042<br>TTC | Mini : 53 837 100<br>TTC<br>Maxi : 79 929 042<br>TTC | -Erreur de sommation entraînant un écart de 20 000 sur le montant minimum et 28 000 sur le montant maximum soit un taux de 0,04% sur les montants minimum et maximum.<br>-Offre Anormalement Basse<br>Non conforme |
| <b>ATTRIBUTAIRE</b> |          | <p><b>Au lieu de :</b><br/> <b>PLANETE SERVICES pour un montant minimum de Cinquante-cinq millions cinq cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-quatre (55 575 964) francs CFA TTC et un montant maximum de Quatre-vingt-seize millions trois cent soixante-huit mille six cent six (96 368 606) francs CFA TTC après une augmentation sur l'item 70 « rame de papier reprographie A4 blanc, 80g » d'un taux global de 14,98% avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.</b></p> <p><b>Lire plutôt :</b><br/> <b>JEBNEJA SARL pour un montant minimum de Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quarante et un (49 990 541) francs CFA TTC et un montant maximum de Quatre-vingt-treize millions deux cent quatre-vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-quinze (93 286 495) francs CFA TTC après une augmentation sur l'item 70 du dossier « rame de papier reprographie A4 blanc, 80g » d'un taux global de 14,97% avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.</b></p> |   |  |  |  |

**ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS (ENEF)**

Demande de prix N°2024-001/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 10/01/2024

Objet : Fourniture de pauses café et pauses déjeuné pour les différentes activités de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF);

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ENEF, GESTION 2024 ; DATE DE DEPOUILLEMENT : VENDREDI, 26 JANVIER 2024 ;

NOMBRE DE PLIS REÇUS : CINQ (05) ;

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3796 du vendredi 19 janvier 2024

Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-001/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 22/01/2024 ;

Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres mercredi 31 janvier 2024, 12 février 2024.

| Soumissionnaires           | Lot unique : Fourniture de pauses café et pauses déjeuné pour les différentes activités de l'ENEF                            |                                     |                                     |                                     | Observations   |
|----------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|                            | Montant en Francs CFA lu   |                                     | Montant en Francs CFA corrigé       |                                     |  |
|                            | Montant HTVA   | Montant TTC                         | Montant HTVA                        | Montant TTC                         |  |
| <b>CROSSROADS CAFE</b>     | -  | Min : 1 650 000<br>Max : 11 440 000 | -                                   | Min : 1 485 000<br>Max : 11 756 250 | <p style="text-align: center;"><b>Conforme</b><br/><b>1<sup>er</sup></b></p> <p>- La correction des montants minimum et maximum est due à une remise de 10% accordée par le soumissionnaire en réponse à la demande de la CAM qui pour départager les deux candidats premiers ex éco leur a demandé par Lettre N°2024-007/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 07/02/2024 de proposer des remises sur les offres financières ;</p> <p>- La correction +14,18% d'un montant de +1 460 250 TTC est consécutive à une augmentation des quantités maximum de l'item 1 de 200 plats, l'item 2 de 200 plats et de l'item 3 de 150 plats.</p> |
| <b>MIRADOR PRESTATIONS</b> | Min : 1 500 000<br>Max : 9 600 000   | -                                   | Min : 1 485 000<br>Max : 9 504 000  | -                                   | <p style="text-align: center;"><b>Conforme</b><br/><b>2<sup>ème</sup></b></p> <p>- La correction des montants minimum et maximum est due à une remise de 1% accordée par le soumissionnaire en réponse à la demande de la CAM qui pour départager les deux candidats premiers ex éco leur a demandé par Lettre N°2024-007/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 07/02/2024 de proposer des remises sur les offres financières</p>   |
| <b>RESTAURANT LA FORÊT</b> | Min : 1 522 500<br>Max : 10 450 000  | -                                   | -                                   | -                                   | <p style="text-align: center;"><b>Conforme</b><br/><b>3<sup>ème</sup></b></p>  |
| <b>CALYPSO RESTAURANT</b>  | Min : 1 725 000<br>Max : 11 700 000  | -                                   | Min : 1 425 000<br>Max : 10 100 000 | -                                   | <p>Erreur de transcription des quantités de l'item 3 dont le minimum est de 50 au lieu de 250 entraînant un écart de -300 000 F soit -17,39% et le maximum de 1800 au lieu de 200 entraînant un écart de - 1 600 000 soit -13,67%.</p> <p><b>Non conforme</b> pour taux de variation de la correction du montant minimum inférieur à -15%.</p>   |
| <b>Le BOTANIC</b>          | Min : 1 450 000<br>Max : 10 440 000  | -                                   | Min : 1 290 000<br>Max : 9 160 000  | -                                   | <p style="text-align: center;"><b>Non conforme</b></p> <p>- Offre anormalement basse</p> <p>- Confusion d'entête au niveau des factures proforma</p>   |
| <b>Attributaire</b>        | <b>CROSSROADS CAFE pour un montant minimum de un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille (1 485 000) francs CFA TTC;</b> |                                     |                                     |                                     |  |

## Résultats provisoires

un montant **maximum** de **onze millions sept cent cinquante-six mille deux cent cinquante (11 756 250)** francs CFA TTC avec un délai de livraison de **trente (30)** jours pour chaque commande et ce durant l'exercice budgétaire 2024 et soixante (60) jours de validité de l'offre

### CENTRE NATIONAL DE SEMENCES FORESTIÈRES

DEMANDE DE PRIX N°2024-003/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM DU 07 FEVRIER 2024 POUR LA PRESTATION DES SERVICES DE PAUSE-CAFE, PAUSE DEJEUNER ET DE LOCATION DE SALLES DE REUNION/CONFERENCE AU PROFIT DU PROJET PARMEV-BF  
BUDGET DU CNSF « GESTION 2024 » - DATE DE DEPOUILLEMENT : 22 février 2024 - NOMBRE DE PLIS RECU : 15  
NOMBRE DE LOTS : 02 - REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°3813 du mardi 13 février 2024

#### LOT 01 : Prestation des service de pause-café et pause déjeuner au profit du projet PARMEV-BF

| N° | Nom du soumissionnaire                 | Montant en FCFA HTVA                |   | Montant en FCFA TTC                 |         | Les seuils en TTC  | Observations  |
|----|--|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---------|--|---|
|    |  | Lu                                  | Corrigé                                 | Lu                                  | Corrigé |  |   |
| 01 | ESPRANCE CAFE RESTAU                   | Min : 5 168 750<br>Max : 10 892 500 | --                                      | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~ 15 957 757] | non conforme, offres financières anormalement basse   |
| 02 | CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE | Min : 5 575 000<br>Max : 11 750 000 | Mini : 193 200 000<br>Max : 387 000 000 | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~ 15 957 757] | non conforme, discordance entre le prix unitaire en lettres et en chiffres de l'item 01(200 000 en lettres et 2500 en chiffres) entraînant une variation du montant total minimum de 3465,47% et du montant total maximum de 3293,61% de l'offre financière |
| 03 | RESIDENCE HOTELIERE GEORGES VI         | Min : 5 317 500<br>Max : 11 160 000 | --                                      | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~ 15 957 757] | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 04 | RESTAURANT LA CUISINE D'OR             | Min : 4 957 500<br>Max : 10 515 000 | --                                      | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~15 957 757]  | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 05 | REFERENCIEL AFRIK                      | Min : 5 202 750<br>Max : 10 945 500 | --                                      | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864~15 957 757]   | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 06 | ESANAD                                 | --                                  | --                                      | Min : 5 654 000<br>Max : 12 133 000 | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~15 957 757]  | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 07 | DEO MIORANE SERVICES                   | Min : 5 622 500<br>Max 11 845 000   | Mini : 5 677 000<br>Max : 11 966 000    | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~ 15 957 757] | Conforme 1er  |
| 08 | RESTAURANT CHEZ LOUISIA                | Min : 5 127 500<br>Max : 10 780 000 | --                                      | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~15 957 757]  | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 09 | INTER NEGOCE                           | --                                  | --                                      | Min : 5 558 300<br>Max : 11 864 875 | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~15 957 757]  | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 10 | TMS                                    | Min : 5 215 000<br>Max : 10 962 500 | --                                      | --                                  | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~15 957 757]  | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 11 | HARECA                                 | --                                  | --                                      | Min : 6 110 500<br>Max : 12 798 500 | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~15 957 757]  | non conforme offres financières anormalement basse  |
| 12 | WOURE SERVICES                         | --                                  | --                                      | Min : 5 573 700<br>Max : 11 781 000 | --      | Min : [6 171 672 – 8 349 909]<br>Max : [11 794 864 ~15 957 757]  | non conforme offres financières anormalement basse  |

**ATTRIBUTAIRE :**  
**DEO MIORANE SERVICES**

*Pour un montant total minimum de cinq millions six cent soixante dix sept mille (5 677 000) Francs CFA HTVA et maximum de onze millions neuf cent soixante six mille (11 966 000) francs CFA HTVA avec une augmentation des quantités pour un taux de variation de 14,49% du montant total maximum pour tenir compte de l'évolution des besoins de l'administration.  
Délai d'exécution : 07 jours par commande*

#### Lot 02 : Location de salles de réunion/conférence au profit du projet PARMEV-BF

| N° | Montant en FCFA HTVA | Montant en FCFA TTC | Les seuils en TTC | Observations |
|----|----------------------|---------------------|-------------------|--------------|
|----|----------------------|---------------------|-------------------|--------------|

## Résultats provisoires

|                              | Nom du soumissionnaire | Lu   | Corrigé | Lu                                   | Corrigé |  |               |
|------------------------------|------------------------|--|---------|--------------------------------------|---------|--|---------------|
| 01                           | TILGRE                 | Min : 6 177 000<br>Max : 11 118 600  | --      | --                                   | --      | Min : [6 983 321 – 9 448 022]<br>Max : [12 651 348 ~ 17 116 530] | Conforme 4ème |
| 02                           | ESPRANCE CAFE RESTAU   | Min : 6 000 000<br>Max : 10 800 000  | --      | --                                   | --      | Min : [6 983 321 – 9 448 022]<br>Max : [12 651 348 ~ 17 116 530] | Conforme 2ème |
| 03                           | LABOS MARGUERITE       | Min : 6 750 000<br>Max : 12 150 000  | --      | --                                   | --      | Min : [6 983 321 – 9 448 022]<br>Max : [12 651 348 ~ 17 116 530] | Conforme 7ème |
| 04                           | ESANAD                 | --   | --      | Mini : 7 043 715<br>Max : 12 673 967 | --      | Min : [6 983 321 – 9 448 022]<br>Max : [12 651 348 ~ 17 116 530] | Conforme 1er  |
| 05                           | DEO MIORANE SERVICE    | Mini : 6 225 000<br>Max : 11 205 000   | --      | --                                   | --      | Min : [6 983 321 – 9 448 022]<br>Max : [12 651 348 ~ 17 116 530] | Conforme 5ème |
| 06                           | GMS                    | --   | --      | Min : 7 110 975<br>Max : 12 799 755  | --      | Min : [6 983 321 – 9 448 022]<br>Max : [12 651 348 ~ 17 116 530] | Conforme 3ème |
| 07                           | TMS                    | Min : 6 390 000<br>Max : 11 502 000  | --      | --                                   | --      | Min : [6 983 321 – 9 448 022]<br>Max : [12 651 348 ~ 17 116 530] | Conforme 6ème |
| <b>ATTRIBUTAIRE : ESANAD</b> |                        | <b>Pour un montant total minimum de sept millions quarante trois mille sept cent quinze 7 043 715) Francs CFA TTC et maximum de douze millions six cent soixante treize mille neuf cent soixante sept (12 673 967) Francs CFA TTC. Délai d'exécution : 07 jours par commande</b> |         |                                      |         |  |               |

### OFFICE DE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'Offres Ouvert N°009/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de réalisation de cent (100) regards de branchement sur le réseau d'assainissement collectif de la ville de OUAGADOUGOU au profit de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2023 - Publication : Revue des marchés publics N°3591-3592 du 07 au 10/04/2023- Date d'ouverture des plis : 05/05/2023 – Lot unique - Nombre de plis : Quatre (04) - Date de délibération : 28/12/2023

**Lot unique : Travaux de réalisation de cent (100) regards de branchement sur le réseau d'assainissement collectif de la ville de OUAGADOUGOU au profit de l'ONEA**

| SOUMISSIONNAIRES                 | MONTANTS EN FCFA |             |          |             | OBSERVATIONS/DECISIONS  |
|----------------------------------|------------------|-------------|----------|-------------|---|
|                                  | LUS              |             | CORRIGES |             |   |
|                                  | H-TVA            | TTC         | H-TVA    | TTC         |   |
| Groupement ASI-BF/ ESPACE ECO SA | -                | 347 142 784 | -        | 340 062 784 | Offre conforme classée 1 <sup>ère</sup><br>Correction de - 7 080 000 pour prise en compte de sommes provisionnelles entraînant une variation de 2%.   |
| Groupement RETEL/C.E.D-B         | 254 164 260      | 299 913 827 | -        | 299 913 827 | Offre Non conforme<br>Le marché réalisé dans le cadre du Projet d'assainissement " ONAS IV " Gouvernorat du Sahal intitulé « lot N°1 : construction d'une station d'épuration d'Enfidha/Hergla et système d'interconnexion (transfert de boues, des eaux brutes et des eaux épurées) : génie civil et équipement n'est pas authentique après vérifications auprès du maître d'ouvrage par courrier N°2023-4597/ONEA/DG/SG/DM/SMTI du 17/10/2023 de l'ONEA ayant conduit à la réponse de l'ONAS par lettre n°01998 du 27/11/2023.  |
| Groupement EBC-BTP/EGC-BGC       | 246 364 100      | 290 709 638 | -        | 281 269 638 | Offre Non conforme<br>Des incohérences ont été relevées dans les références similaires présentées par le groupement : le marché N°0008-2020/MERH/SG/DGF présenté émane du Ministère de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques du TOGO en 2020. Selon les recherches effectuées par-là Sous commissions Technique sur le site Officiel de la Présidence du TOGO (cf. notes de nomination des membres du gouvernement du 24 janvier 2019 et du 01 octobre 2020) il n'y a eu en 2020 au TOGO aucun ministère ayant la dénomination suivante « Ministère de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques du TOGO ». Correction de - 8 000 000 pour prise en compte de sommes provisionnelles entraînant une variation de 3%. Offre anormalement basse |
| SICALU                           | 262 787 100      | 310 088 778 | -        | 295 928 778 | Offre Non conforme<br>Les références présentées par le groupement ne répondent pas à l'expérience spécifique minimale exigée.   |

## Résultats provisoires

|                     |   |  |  |   |
|---------------------|---|--|--|---|
|                     |   |  |  | Correction pour discordance entre le montant dans le BPU et celui dans le DQE à l'item 5.1 : lire en lettres dans le BPU cinq millions (5 000 000) et 9 000 000 (neuf millions) en chiffres dans le DQE. Correction de – 4 000 000 pour prise en compte de sommes provisionnelles entraînant une variation de 5%. |
| <b>ATTRIBUTAIRE</b> | <b>Groupement ASI-BF/ ESPACE ECO SA pour un montant de deux cent quatre-vingt-huit millions cent quatre-vingt-huit mille huit cent (288 188 800) FCFA HTVA soit trois cent quarante millions soixante-deux mille sept cent quatre-vingt-quatre (340 062 784) FCFA TTC ; avec un délai d'exécution de trois (03) mois.</b> |  |  |   |

### AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

| DEMANDE DE PRIX N°004-2024/ABER/DG/SG/DMP POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LA DIFFUSION D'OUTILS DE VISIBILITE<br>Publication : Quotidien n°3806 du vendredi 02 février 2024 - Date de dépouillement : Mardi 13 février 2024<br>Nombre de soumissionnaire : 01 - Financement : Budget ABER - gestion 2024 |  |                                      |              |
|--|--|--------------------------------------|--------------|
| Soumissionnaires   | Prix de l'offre lu publiquement en F CFA TTC   | Prix de l'offre corrigé en F CFA TTC | Observations |
| IMPERIUM GROUP   | Min : 6 136 000<br>Max : 8 289 500   | Min : 6 136 000<br>Max : 8 289 500   | Conforme     |
| <b>ATTRIBUTAIRE :</b>  | <b>IMPERIUM GROUP pour un montant minimum de six millions cent trente-six mille (6 136 000) francs CFA TTC et un montant maximum de huit millions deux cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents (8 289 500) francs CFA TTC.</b> |                                      |              |

### AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

| Manifestation d'intérêt N°2024-005/AGETEER/DG du 18 décembre 2023 pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le recrutement des bureaux d'études chargés d'intermédiations sociales et du suivi - contrôle des travaux de réalisation d'ouvrages d'assainissement - Financement : Budget de l'Etat, gestion 2024<br>Publication : Quotidien des marchés Publics N°3774 du mercredi 20 décembre 2023, page n°38<br>Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2023-02499/AGETEER/DG/DM du 20 décembre 2023 (Ouverture) - Lettre N°2024-355/AGETEER/DG/DM du 14/02/2024 (Délibération)<br>Date de dépouillement : Ouverture des plis : 27/12/2023 - Délibération : 20/02/2024 - Nombre de plis : onze (11) plis. |   |                               |                     |   |
|--|---|-------------------------------|---------------------|---|
| N° Pli   | Soumissionnaire                                   | Marché répondant aux critères | Rang                | Conclusion  |
| 7  | Groupement BIST/BIGH                              | 20                            | 1 <sup>er</sup>     | Retenu  |
| 11   | CETRI   | 18                            | 2 <sup>ème</sup>    | Retenu  |
| 4  | ERHA  | 12                            | 3 <sup>ème</sup>    | Retenu  |
| 3  | Groupement Faso Ingénierie, CAFI-B, Hydro-consult | 11                            | 4 <sup>ème</sup>    | Retenu  |
| 2  | GID   | 10                            | 5 <sup>ème</sup>    | Retenu  |
| 6  | CACI -C   | 09                            | 6 <sup>ème</sup>    | Retenu  |
| 9  | SERAT   | 07                            | 7 <sup>ème</sup>    | Non Retenu  |
| 1  | CETIS   | 07                            | 7 <sup>ème</sup> ex | Non Retenu  |
| 8  | AC3E  | 06                            | 9 <sup>ème</sup>    | Non Retenu  |
| 5  | Groupement AC Concept/BANI                        | 2                             | 10 <sup>ème</sup>   | Non Retenu  |
| 10   | BACED   | Non analysé                   | Non classé          | Non Retenu<br>Agrément Technique expiré depuis 2022 |

### MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

| Manifestation d'intérêt en vue d'une demande de proposition allégée relatif au service de consultants pour les prestations relatives au contrôle et à la surveillance des travaux de réhabilitation des avenues Yennenga et du Mogho dans la ville de Ouagadougou (1,5 km).<br>Financement : Budget du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) - Convocation : N° 2024-0098/MID/SG/DMP/SMT-PI du 16/02/2024<br>Date d'ouverture et de délibération : 08/02/2024 et 21/02/2024 - Nombre de plis ouverts : dix-sept (17) |  |                       |              |
|---|--|-----------------------|--------------|
| Rubriques/Consultants   | Références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues | Rang                  | Observations |
| GTAH-IC / DECO-IC/FASO INGENERIE  | 42   | 1 <sup>er</sup>       | Retenu       |
| TED SARL  | 29   | 2 <sup>ème</sup>      | Retenu       |
| AGEIM-IC  | 28   | 3 <sup>ème</sup>      | Retenu       |
| TECHNI-CONSULT / ACIT GEOTECHNIQUE SARL   | 26   | 4 <sup>ème</sup>      | Non retenu   |
| CETRI / AGECET/DIC-BTP  | 25   | 5 <sup>ème</sup>      | Non Retenu   |
| ACE / ACE-CI  | 22   | 6 <sup>ème</sup>      | Non Retenu   |
| BECOTEX / CAEM  | 18   | 7 <sup>ème</sup>      | Non Retenu   |
| CEITP SARL / GEO CONSULT/ACET - BTP   | 13   | 8 <sup>ème</sup>      | Non Retenu   |
| GEFA / INGER  | 12   | 9 <sup>ème</sup>      | Non Retenu   |
| CINCAT INTERNATIONAL SA   | 09   | 10 <sup>ème</sup>     | Non Retenu   |
| BETAIC / A2C / BINED  | 07   | 11 <sup>ème</sup>     | Non Retenu   |
| CINTECH   | 06   | 12 <sup>ème</sup>     | Non Retenu   |
| BETAT-IC / CAFI-B SARL  | 06   | 12 <sup>ème</sup> ex. | Non Retenu   |
| B2I/ECI/BECI-BTP  | 03   | 14 <sup>ème</sup>     | Non Retenu   |
| CA2E  | 02   | 15 <sup>ème</sup>     | Non Retenu   |
| ADB-INGENIERIE / BERGEC   | 01   | 16 <sup>ème</sup>     | Non Retenu   |
| TERRABO INGENIEUR CONSEIL / EKAMAF-BTP  | 00   | 17 <sup>ème</sup>     | Non Retenu   |

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

|  |
|--|
| D'APPEL D'OFFRES 2023-007/CARFO/DG/DMP portant acquisition de fournitures informatiques au profit de la CARFO à commandes.<br>Financement: Budget CARFO, gestion 2024:165 792 850 francs CFA TTC réparti en deux (02) lots<br>lot 1: 125 117 850 francs CFA; lot 2: 40 675 000 francs CFA. |
|--|

## Résultats provisoires

Publication : Revue des Marchés Publics N°3773 du mardi 19 décembre 2023 (page 40)

Date de dépouillement : 19 janvier 2024 ; Nombre de plis reçus : 18

### LOT 1 : ACQUISITION DE CONSOMMABLES IMPRIMANTES AU PROFIT DE LA CARFO

| N°                | Soumissionnaires   | MONTANT MINIMUM  |               | MONTANT MAXIMUM |                | Observations   |
|-------------------|--------------------|--|---------------|-----------------|----------------|--|
|                   |                    | LU TTC   | CORRIGE TTC   | LU TTC          | CORRIGE TTC    |  |
| 01                | AXEL               | 80 173 920   | 80 173 920    | 105 676 080     | 105 676 080    | Non conforme :<br>se référant à son prospectus, le consommable 052 n'est pas compatible avec le LBP 251), 719 compatibles (item 2)<br>-055H proposé mais non compatible avec LBP 653, 046 compatible (item 12)<br>-055 proposé mais non compatible avec LBP 653, 046 compatible (item 13)<br>-055H proposé mais non compatible avec LBP 653, 046 compatible (item 14)<br>-055H proposé mais non compatible avec LBP 653, 046 compatible (item 15)<br>-CF 217A non compatible avec HP Laserjet P1102, CE285A compatible (item 31)<br>-TALLY 099003L non compatible avec DASCOS 2610, TALLY 99004 et 99071L compatible (item 55) |
| 02                | SCIENCE MODERNE 24 | 90 927 260   | 90 927 260    | 120 657 950     | 120 657 950    | Conforme : 6 <sup>ème</sup>  |
| 03                | WILL.COM SARL      | 74 971 300   | 74 971 300    | 98 854 500      | 98 854 500     | Non Conforme :<br>-se référant à son prospectus, le consommable 052, n'est pas compatible avec le LBP 251, 719 compatibles (item 2)  |
| 04                | JEHO NISSI         | 75 490 205   | 75 490 205    | 99 468 100      | 99 468 100     | Non conforme :<br>-TALLY 099003L non compatible avec DASCOS 2610, TALLY 99004 et 99071L compatible (item 55)   |
| 05                | SLCGB SARL         | 75 118 800   | 75 118 800    | 99 633 300      | 99 633 300     | Conforme : 4 <sup>ème</sup>  |
| 06                | EKL                | 72 717 500   | 72 717 500    | 96 417 800      | 96 417 800     | Non conforme : anormalement basse  |
| 07                | RDI SARL           | 88 053 960   | 73 665 943    | 119 420 720     | 99 907 374     | Conforme : 3 <sup>ème</sup>  |
| 08                | EZO INTERNATIONAL  | 76 428 600   | 74 135 742    | 100 713 000     | 97 691 610     | Non conforme : offre anormalement basse :  |
| 09                | JEBNEJA            | 93 515 800   | 83 108 250    | 126 702 500     | 98 067 735     | Non conforme : offre anormalement basse  |
| 10                | GMS                | 68 525 550   | 68 525 550    | 98 435 600      | 98 435 600     | Non conforme :<br>la référence dans le tableau des prescriptions techniques TALLY 99061 est différente de celle du prospectus (item 55)  |
| 11                | AZIZ SERVICE       | 73 256 760   | 71 791 625    | 99 356 000      | 97 368 880     | Non conforme : offre anormalement basse  |
| 12                | ECOTECH            | 83 013 000   | 73 051 440    | 112 878 800     | 99 333 344     | Conforme : 1 <sup>er</sup>   |
| 13                | LPA                | 74 663 000 HT  | 74 663 000 HT | 102 170 000 HT  | 102 170 000 HT | Non conforme :<br>-se référant à son prospectus, le consommable 052, n'est pas compatible avec le LBP 251, 719 compatibles (item 2)<br>- Cartouches CC640HE à CC463HE proposés non compatibles avec imprimantes HP Laserjet M1212nf MFP (item 41)  |
| 14                | SHALIMAR           | 88 865 800   | 77 322 133    | 120 436 700     | 104 791 973    | Conforme : 5 <sup>ème</sup>  |
| 15                | H2S SERVICES       | 83 449 600   | 73 168 609    | 113 291 800     | 99 334 250     | Conforme : 2 <sup>ème</sup>  |
| <b>CONCLUSION</b> |                    | <b>ECOTECH est attributaire pour un montant minimum de soixante-treize millions cinquante un mille quatre cent quarante (73 051 440) FRANCS CFA TTC et un montant maximum de quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent trente-trois mille trois cent quarante-quatre (99 333 344) FRANCS CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois et, vingt-un (21) jours maximum pour chaque ordre de commande.</b> |               |                 |                |  |

### LOT 2 : ACQUISITION DE DIVERS CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA CARFO

| N° | Soumissionnaires | MONTANT MINIMUM |             | MONTANT MAXIMUM |             | Observations   |
|----|------------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|----------------|
|    |                  | LU TTC          | CORRIGE TTC | LU TTC          | CORRIGE TTC |                |
| 01 | AXEL             | 24 435 978      |             | 33 079 648      |             | Non conforme : |

## Résultats provisoires

|                   |                    |   |  |            |  |   |
|-------------------|--------------------|---|--|------------|--|---|
|                   |                    |   |  |            |  | -absence de prospectus de l'outil d'insertion CAD (item 2)  |
| 02                | SCIENCE MODERNE 24 | 29 151 900  |  | 37 671 500 |  | Non conforme : absence de prospectus de l'outil d'insertion CAD (item 3)  |
| 03                | KGS                | 22 850 000  |  | 30 000 000 |  | Conforme : 3 <sup>ème</sup>   |
| 04                | WILL.COM SARL      | 24 839 000  |  | 32 768 600 |  | Non conforme :<br>-absence de prospectus de l'outil d'insertion CAD (item 3)  |
| 05                | JEHO NISSI         | 24 265 048  |  | 32 300 022 |  | Conforme : 2 <sup>ème</sup>   |
| 06                | RDI SARL           | 26 148 800  |  | 34 603 500 |  | Non conforme :<br>-Vecto tech 4To SSD-USB proposé dans le tableau des spécifications techniques mais prospectus de SSD CRUCIAL CT4000X6SSD9 fourni<br>-C-A-D Prospectus différent du produit proposé (item 1)<br>-absence de composants supplémentaires accessoires dans le tableau des prescriptions techniques (item 3)<br>- absence de prospectus des composants supplémentaires accessoires demandés (item 3)<br>-Cisco C9300 24T-A proposé ne dispose pas de la technologie PoE (item 5) |
| 07                | IT INTEGRATION     | 23 810 040  |  | 33 453 000 |  | Conforme : 1 <sup>er</sup>  |
| 08                | EZO INTERNATIONAL  | 23 871 400  |  | 31 801 000 |  | Non conforme :<br>-absence de prospectus de l'outil d'insertion CAD (item 3)  |
| 09                | GCS                | 27 016 100  |  | 35 842 500 |  | Non conforme :<br>- Crucial x8 proposé au lieu de Vecto tech 4To SSD-USB demandé, maximum de 2To proposé au lieu de 4To demandé (item 1)<br>- absence de prospectus des composants supplémentaires accessoires demandés (item 3)  |
| 10                | GMS                | 24 514 500  |  | 33 512 000 |  | Non conforme :<br>-absence de prospectus des composants supplémentaires accessoires demandés (item 3)   |
| 11                | ECOTECH            | 29 535 400  |  | 40 120 000 |  | Non conforme :<br>-ST4000DM004 fourni au lieu de Vecto tech 4To SSD-USB<br>-absence de port USB 3.1 Gen 2 (item 1)<br>-absence de prospectus des composants supplémentaires accessoires demandés (item 3)   |
| 12                | SHALIMAR           | 25 812 500  |  | 34 957 500 |  | Non Conforme :<br>-ST4000DM004 fourni au lieu de Vecto tech 4To SSD-USB<br>- pas de port USB 3.1 Gen 2 (item 1)<br>-absence de prospectus des composants supplémentaires accessoires demandés (item 3)  |
| 13                | H2S SERVICES       | 25 653 200  |  | 35 341 000 |  | Non conforme :<br>- ST4000DM004 fourni au lieu de Vecto tech 4To SSD-USB<br>- pas de port USB 3.1 Gen 2 (item 1)<br>- absence de prospectus des composants supplémentaires accessoires demandés (item 3)  |
| <b>CONCLUSION</b> |                    | <i>IT INTEGRATION est attributaire pour un montant minimum de vingt-trois millions huit cent dix mille quarante (23 810 040) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-trois millions quatre cent cinquante-trois mille (33 453 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois et, vingt-un (21) jours maximums pour chaque ordre de commande.</i> |  |            |  |   |

### LA POSTE BF

**RECTIFICATIF PORTANT SUR L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2024-001/ LAPOSTEBF/DG/DM/DMFPC POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DES BATIMENTS AU PROFIT DE LA POSTE BF**

Financement : Budget LA POSTE BF - Gestion 2024 - Dépouillement : lundi 22 Janvier 2024

Date de publication : RMP 3776 du vendredi 22 Décembre 2023

## Résultats provisoires

Nombre de plis reçus : 09

**Lot unique : recrutement d'une société de gardiennage des bâtiments**

**Budget = 514 800 000 FCFA TTC ; M = 478 267 584 ; Intervalle = 406 527 446 à 550 007 722**

| SOUSSIONNAIRES  | MONTANT LU TTC                                | MONTANT CORRIGE TTC                           | DIFFERENCE DE MONTANT (TTC FCFA) | CLASSEMENT       | OBSERVATIONS   |
|---|---|---|----------------------------------|------------------|--|
| Groupement SAHARA SECURITY & MAXIMUM PROTECTION             | Minimum : 34 857 271<br>Maximum : 418 287 250 | -   | -                                | -                | Non conforme :<br>-marchés similaires fournis non conforme : marchés similaires hors période considérée (2021 à 2023) attestation de bonne fin de LA POSTE BF non authentique, montant du marché 115 000 000 inférieur à 150 000 000 ;<br>-la lettre n°2024-0012/LAPOSTE BF/DG/DM/SP du 02/02/2024 l'invitant à transmettre l'original du marché N°2019-14/85443/47-6 de CI-ENERGIES d'un montant de 300 822 000 et de son attestation de bonne fin n'a pas été satisfaite |
| Groupement APS + & AGSPG                                    | Minimum : 34 320 128<br>Maximum : 411 841 547 | -   | -                                | -                | Non conforme :<br>-Marchés similaires fournis non conforme : marchés similaires hors période considérée (2021, 2022 et 2023), attestation de bonne fin signée sans cachet ;<br>-chiffre d'affaires moyen 377 186 132 inférieur à 387 000 000 ;<br>-Assurance non fourni pour APS+  |
| SOGASSI   | Minimum : 42 460 353<br>Maximum : 509 524 241 | -   | -                                | -                | Non conforme :<br>-Marché similaire fourni non conforme : hors période considérée (2021 à 2023) et relevant du secteur privé, discordance entre les références du contrat et celle de l'attestation de bonne fin d'exécution   |
| EGSN-WP   | 513 158 400 avec un rabais de 5%              | -   | -                                | -                | Non Conforme :<br>-Fourni une Attestation de situation cotisante de ANALYTICA VISUAL GROUPE au lieu de l'attestation de EGSN-WP ;<br>-Non mention du montant minimum et maximum sur la lettre de soumission ;<br>- ligne de crédit non fournis   |
| Groupement BPS PROTECTION SARL & Challenge Progrès Sécurité | Minimum : 42 899 992<br>Maximum : 514 799 898 | -   | -                                | -                | Non conforme : pour double soumission pour le lot unique (confère IC 4.4 du DAO) ;<br>Reçu d'achat du Dossier d'appel d'offre non fourni par le groupement   |
| BPS PROTECTION SARL   | Minimum : 42 899 962<br>Maximum : 514 799 544 | -   | -                                | -                | Non conforme : pour double soumission pour le lot unique (confère IC 4.4 du DAO)   |
| ASPG  | Minimum : 35 404 720<br>Maximum : 424 856 640 | Minimum : 35 404 720<br>Maximum : 424 856 640 | -                                | 2 <sup>ème</sup> | Conforme :<br>En réponse à la lettre N° 2024-0010/LAPOSTE BF/DG/DM/SP du 02/02/2024, ASPG a fourni l'original du Marché Publics et Accords-cadres N°1 du Détachement d'Instruction Opérationnelle (DIO) français pour un montant de 495 840 000, ainsi que son attestation de bonne fin d'exécution  |
| M'ZACA SECURITE SARL  | Minimum : 35 208 840<br>Maximum : 422 506 080 | -   | -                                | -                | Non conforme :<br>Fournis des marchés similaires dont les montants sont inférieurs à 150 000 000   |
| GPS BURKINA   | Minimum : 35 173 440<br>Maximum : 422 081 280 | Minimum : 35 173 440<br>Maximum : 422 081 280 | -                                | 1 <sup>er</sup>  | Conforme :<br>En réponse à la lettre N° 2024-0011/LAPOSTE BF/DG/DM/SP du 02/02/2024, GPS BURKINA SARL a fourni l'original du Marché à Commandes N°UJKZ/00/01/01/00/2023/00009 de l'Université Joseph KI-ZERBO d'un montant de 174 677 760 et son attestation de bonne fin  |

### **DELIBERATIONS**

**La Commission d'attribution des marchés après avoir échangé sur l'analyse technique et financière des offres, a retenu :**

**GPS BURKINA pour un montant minimum TTC de trente-cinq millions cent soixante-treize mille quatre cent quarante (35 173 440) FCFA et de quatre cent vingt-deux millions quatre-vingt-un mille deux cent quatre-vingt (422 081 280) F CFA TTC pour le maximum, avec pour délai d'exécution l'année budgétaire 2024 pour le marché initial et un (01) mois pour chaque commande.**





# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## Résultats provisoires

### UNIVERSITE DE DEDOUGOU

**DEMANDE DE PRIX N° 2024-04/UDDG/P/SG/PRM** pour acquisition de billets d'avion au profit de l'Université de Dédougou.

**FINANCEMENT** : Budget UDDG, exercice 2024.

**PUBLICATION DE L'AVIS** : Quotidien des Marchés Publics N°3808 du mardi 06 février 2024.

**DATE DE DEPOUILLEMENT** : 15 février 2024. **NOMBRE DE PLIS RECUS** : trois (03).

| N°                  | Soumissionnaires                | Montants  |              |        |             | Observations   | Classement             |
|---------------------|---------------------------------|---|--------------|--------|-------------|--|------------------------|
|                     |                                 | HTVA LU   | HTVA CORRIGE | TTC LU | TTC CORRIGE |  |                        |
| 1                   | DONLET VOYAGES ET SERVICES SARL | Min : 6 400 000<br>Max : 20 000 000   | -            | -      | -           | <b>Non conforme</b><br>Pour offre anormalement basse ;<br>0.85M = 20 674 833 F CFA<br>Pièces administratives non fournies, malgré l'invitation à compléter ces pièces par la lettre N°2024-003/UDDG/P/SG/PRM du 15/02/2024 | <b>Non classé</b>      |
| 2                   | G T C SARL                      | Min : 7 810 500<br>Max : 24 995 000   | -            | -      | -           | <b>Conforme</b>  | <b>2<sup>ème</sup></b> |
| 3                   | MAUBAH VOYAGES                  | Min : 7 805 000<br>Max : 24 930 000   | -            | -      | -           | <b>Conforme</b>  | <b>1<sup>er</sup></b>  |
| <b>Attributaire</b> |                                 | <b>MAUBAH VOYAGES pour un montant minimum HTVA de sept millions huit cent cinq mille (7 805 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de vingt-quatre millions neuf cent trente mille (24 930 000) francs CFA avec un délai d'exécution courant l'année budgétaire 2024 et trente (30) jours pour chaque ordre de commande</b> |              |        |             |  |                        |

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

DEMANDE DE PRIX N°2024-03/MSHP/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de produits d'entretien au profit du CHUR de Ouahigouya.

Publication de l'avis : Quotidien N° 3809 du 07 février 2024. Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya Exercice 2024.

Date de dépouillement le 16 Février 2024. Nombre de plis reçus : Sept (07). Montant prévisionnel : Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC.

Borne inférieure : 20 022 405 F CFA ; Borne supérieure : 27 089 137 F CFA

| Soumissionnaires                            | Offres financières lues en F CFA HT/TTC  | Offres financières corrigées en F CFA HT/TTC | Observations  |
|---|--|--|---|
| STC SARL                                    | 19 598 591 F CFA TTC   | 16 608 975 F CFA HT<br>19 598 591 F CFA TTC  | Offre anormalement basse  |
| PLANETE SERVICES                            | 24 970 275 F CFA TTC   | 19 045 125 F CFA HT<br>22 473 248 F CFA TTC  | Offre conforme : 2 <sup>ème</sup><br>Après une remise de 10% à déduire sur le montant hors taxe proposé par le soumissionnaire, soit 2 116 126 F CFA, le nouveau montant HT est de 19 045 125 F CFA soit 22 473 248 F CFA TTC |
| SERVICE GENERAL DES TRAVAUX PUBLICS (SGBTP) | 20 803 990 F CFA TTC   | -  | Offre non conforme,<br>Item 16 : prescription technique incomplète de la poubelle de bureau   |
| AMG   | 19 877 572 F CFA TTC   | 16 845 400 F CFA HT<br>19 877 572 F CFA TTC  | Offre anormalement basse  |
| CABLERIE DU FASO                            | 19 423 450 F CFA HT  | 18 258 043 F CFA HT<br>21 544 491 F CFA TTC  | Offre conforme : 1 <sup>er</sup><br>Après une remise de 6% à déduire sur le montant hors taxe proposé par le soumissionnaire, soit 1 165 407 F CFA, le nouveau montant HT est de 18 258 043 F CFA soit 21 544 491 F CFA TTC   |
| ETS NERI                                    | 19 875 625 F CFA HT  | 19 875 625 F CFA HT<br>23 453 238 F CFA TTC  | Offre conforme : 3 <sup>ème</sup>   |
| ALBARKA SERVICE                             | 24 610 965 F CFA TTC   | -  | Offre non conforme<br>Item 24 : Benzalkonium chloride proposé 0,90% au lieu de 0,95% demandé<br>Item 28 : Dimension de la serviette N° 1 non proposée   |
| <b>ATTRIBUTAIRE</b>                         | <b>CABLERIE DU FASO pour un montant de dix-huit millions deux cent cinquante-huit mille quarante-trois (18 258 043) F CFA HTVA soit vingt un millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-onze (21 544 491) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b> |  |   |

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Demande de prix à ordre de commande N°2024/001/DRB/SAP du 08 janvier 2024 relative au gardiennage des locaux de la CNSS-DRB

PUBLICATION : Revue des marchés publics n°3797 du lundi 22 janvier 2024

FINANCEMENT : Caisse Nationale de Sécurité Sociale - Budget Gestion 2024

DATE DE DEPOUILLEMENT : 29 janvier 2024 - Montant de l'enveloppe : 69 333 647 TTC

Moyenne des offres : 61 930 827 - Moyenne pondérée (M) = 66 372 519

0.4 x 61 930 827 = 24 772 331

0.6 x 69 333 647 = 41 600 188

Borne inférieure (B-) : 66 372 519 x 0,85 = 56 416 641

Borne supérieure (B+) : 66 372 519 x 1,15 = 76 328 397

| Dates et heures de dépôts | Soumissionnaires      | Montant en F (CFA) HT lu | Montant en F (CFA) TTC lu | Montant en F (CFA) HT corrigé | Montant en F (CFA) TTC corrigé | Observations | Rang             |
|---------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------|------------------|
| 29/01/24 à                | B.P.S Protection SARL |                          | 4 654 947 Minimum         | -                             | 4 654 947 Minimum              | Conforme     | 4 <sup>ème</sup> |

## Résultats provisoires

|                         |   |   |  |   |  |   |               |
|-------------------------|---|---|--|---|--|---|---------------|
| 7h 55                   |   |   | 68 526 919<br>Maximum                          |   | 68 526 919<br>Maximum                          |   |               |
| 29/01/24<br>à<br>7h 57  | LIONS SECURITY<br>SARL                                      | - | 4 189 000 Minimum<br><br>61 891 000<br>Maximum | - | 4 189 000 Minimum<br><br>61 891 000<br>Maximum | Conforme  | 2ème          |
| 29/01/24<br>à<br>07h 58 | GENERAL DE<br>PRESTATIONS DE<br>SERVICES DU<br>BURKINA SARL | - | 4 655 100 Minimum<br>68 381 000<br>Maximum     | - | 4 655 100 Minimum<br>68 381 000<br>Maximum     | Conforme  | 3ème          |
| 08/12/23<br>07h 59      | MAXIMUM<br>PROTECTION<br>SARL                               | - | 3 685 376 Minimum<br>54 253 568<br>Maximum     | - | 3 685 376 Minimum<br>54 253 568<br>Maximum     | Offre anormalement<br>basse<br>Borne inférieure :<br>56 416 641<br>Borne supérieure :<br>76 328 397<br>Non conforme   | Non<br>classé |
| 29/01/24<br>08h 12      | eVision SARL  |   | 4 428 894 Minimum<br><br>64 783 416<br>Maximum |   | 4 302 162 Minimum<br><br>63 124 100<br>Maximum | *Erreur sur le bordereau<br>des prix unitaires au<br>niveau du chef de poste :<br>soixante-quinze mille en<br>lettre et soixante-dix mille<br>en chiffre.<br>*Montant après<br>correction :<br>4 302 162 TTC minimum<br>et 63 124 100 TTC<br>maximum<br>Variation : -2,56%<br>*Pièces administratives<br>non fournies dans le délai<br>Non conforme | -             |
| 29/01/24<br>08h 20      | GLOBAL<br>PROTECTION AND<br>SECURITY<br>SERVICES            |   | 3 759 480 Minimum<br><br>55 327 250<br>Maximum |   | 3 865 680 Minimum<br><br>56 601 650<br>Maximum | Erreur de sommation du<br>montant total<br>3 865 680 minimum<br>différent de 3 759 480<br>56 601 650 maximum<br>différent de 55 327 250<br>Variation : 2,30%  | 1er           |

**Attributaire : GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES pour un montant minimum de trois millions huit cent soixante-cinq mille six cent quatre-vingts (3 865 680) FCFA TTC et un montant maximum de cinquante-six millions six cent un mille six cent cinquante (56 601 650) Francs CFA TTC.**

### REGION DES HAUTS-BASSINS

DEMANDE DE PRIX N° 2024-001/CBM/M/SG/PRM RELATIVE A L'ACQUISITION DE  
FOURNITURES ET CONSOMMABLES SCOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES  
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAMA- Budget communal/Ressources transférées du MENAPLN  
\* Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° 3814 du 14 février 2024  
\* lettre d'invitation des membres de la CAM : N°2024- 001/CBM/M/SG/PRM du 15/02/2024  
\*Date d'ouverture des plis : 19 février 2024 - Nombre de plis reçus : 01 pli - Nombre de lots : 02 lots

#### Lot 1 : acquisition de fournitures scolaires

| Candidats              | Montant Lu HT | Montant Lu TTC | Montant corrigé<br>HT | Montant corrigé<br>TTC | Rang            | Observations |
|------------------------|---------------|----------------|-----------------------|------------------------|-----------------|--------------|
| SAÏD MULTI<br>SERVICES | 10 500 000    |                | 10 500 000            | -                      | 1 <sup>er</sup> | Conforme     |

**Attributaire provisoire : SAÏD MULTI SERVICES pour un montant HT de dix-millions cinq-cents-mille (10 500 000) FCFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**

#### Lot 2 : acquisition de consommables scolaires

| Candidats              | Montant Lu HT | Montant Lu<br>TTC | Montant corrigé<br>HT | Montant corrigé<br>TTC | Rang            | Observations |
|------------------------|---------------|-------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|--------------|
| SAÏD MULTI<br>SERVICES | 2 675 000     | -                 | 2 675 000             | -                      | 1 <sup>er</sup> | Conforme     |

**Attributaire provisoire : SAÏD MULTI SERVICES pour un montant HT de deux-millions six-cent-soixante-quinze-mille (2 675 000) FCFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.**

DEMANDE DE PRIX N° 2024-002/CBM/M/SG/PRM RELATIVE A L'ACQUISITION ET LIVRAISON SUR SITES D'HUILE VEGETALE POUR  
CANTINES SCOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BAMA

\* Budget communal/Ressources transférées du MENAPLN  
\* Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° 3814 du 14 février 2024 –  
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics  
(CCAM) N°2024- 001/ CR-BM/M/SG/PRM du 15 février 2024 - Date d'ouverture des plis : lundi 19/02/2024  
\*Nombre de plis reçus : 01 pli

| Soumissionnaire | Montant<br>proposé HT | Montant<br>proposé TTC | Montant corrigé<br>HT | Montant corrigé<br>TTC | Rang            | Observations  |
|-----------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|---|
| PBI SARL        | 18 900 000            | 22 302 000             | 18 900 000            | 22 302 000             | 1 <sup>er</sup> | Marque : SAVOR produit par la<br>société SN CITEC sis à Bobo-<br>Dioulasso (Burkina Faso) |

## Résultats provisoires

|  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  | L'identification de l'huile enrichie en vitamine A |
| <b>Attributaire provisoire : P-B-I SARL pour un montant de Vingt-deux-millions trois-cent-deux-mille (22 302 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</b> |  |  |  |  |  |  |

### REGION DU PLATEAU CENTRALE

Demande de prix 2023-04/RPCL/POTG/COM/PRM du 08 septembre 2023, relative aux travaux de réalisation de trois (03) salles de classes + bureau + magasin à sommassi et de réalisation d'une salle des professeurs au lycée de Ourgou-Manega (Lot1 et Lot2). Publication : Revue des Marchés Publics N3747 du lundi 13 novembre 2023, page 51. Financement : budget communal, gestion 2023/ Fonds minier. Nombre de soumissionnaires : lot1 = trois (03), lot2 = deux (02). Date d'ouverture et de délibération : mercredi 22 novembre 2023, Références de la convocation de la CCAM/ lettre N2023-02/RPCL/POGT/COM/M/PRM du 20 novembre 2023.

Lot 1: Travaux de réalisation de trois (03) salles de classes + bureau + magasin à Sommassi.

| N  | Soumissionnaires | MONTANT LU EN HTVA (FCFA) | MONTANT LU EN TTC (FCFA) | MONTANT CORRIGE EN HTVA (FCFA) | MONTANT CORRIGE EN TTC (FCFA) | RANG            | Observations  |
|----|------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------------|---|
| 01 | G.B.S            | 19 216 025                | 22 674 910               | -                              | -                             | 1 <sup>er</sup> | Offre conforme  |
| 02 | TDG-INTER        | 19 843 190                | 23 414 964               | 22 133 190                     | 26 117 164                    | -               | Offre hors enveloppe. (Erreur de sommation des sous totaux : 22 133 190 fr htva au lieu de 19 843 190 fr htva entraînant une variation de + 2 290 000 fr) |
| 03 | SOGECOTRAP       | 19 300 120                | 22 774 142               | -                              | -                             | 2 <sup>e</sup>  | Offre conforme  |

Attributaire : G.B.S pour un montant de vingt-deux millions six cent soixante-quatorze mille neuf cent dix (22 674 910) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

Lot 2: Travaux de réalisation d'une salle des professeurs au Lycée de Ourgou-Manega

| N  | SOUSSIONNAIRES | MONTANT LU EN HTVA (FCFA) | MONTANT LU EN TTC (FCFA) | MONTANT CORRIGE EN HTVA (FCFA) | MONTANT CORRIGE EN TTC (FCFA) | RANG            | Observations  |
|----|----------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------------|---|
| 01 | G.B.S          | 7 484 957                 | 8 832 249                | 7 457 957                      | 8 800 389                     | -               | Offre non conforme. -<br>Item 1-1 (I) 1.02 au lieu de 1.2 : 150 000* 1.02 : 153 000 fr différent de 150 000*1.2 : 180 000fr, ce qui entraîne une variation de - 27 000 fr. -Absence du diplôme du chef de chantier. |
| 02 | TDG-INTER      | 8 068 530                 | 9 520 865                | -                              | -                             | 1 <sup>er</sup> | Offre conforme  |

Attributaire : TDG-INTER pour un montant de neuf millions cinq cent vingt mille huit cent soixante-cinq (9 520 865) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

### REGION DU SUD OUEST

Demande de prix N°2024-001/R.SUO/P.NBL/C.KPR/M/SG/CCAM du 23 janvier 2024 pour les travaux de de normalisation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Kpouéré dans la Commune de Kpouéré, Région du Sud-ouest

Financement : FDC III - FICOD/KFW – commune de Kpouéré

Date de publication : Revue des Marchés Publics n°3803 du 30 janvier 2024 - Date d'ouverture des plis : 13 février 2024

Nombre de plis reçus : 06 - Score minimum requis : 70/100 points

| N° d'ordre | Soumissionnaires     | Qualification du personnel/40 | Expériences pertinentes de l'entreprise/30 | Matériel/25 | Présentation de l'offre/5 | Total point | OBSERVATIONS  |
|------------|----------------------|-------------------------------|--|-------------|---------------------------|-------------|---|
| 01         | NOVA CONSTRUCTION    | NE                            | NE   | NE          | NE                        | NE          | Non retenue<br>Offre écartée pour caution non conforme (non-respect du délai de validité de l'offre) et dossier incomplet (absence de la clé USB)   |
| 02         | JM TRAVAUX           | 40                            | 18   | 25          | 03                        | 86          | Retenue<br>Conforme   |
| 03         | 2KED SARL            | NE                            | NE   | NE          | NE                        | NE          | Non retenue<br>Offre écartée pour engagement KFW non signé et dossier incomplet (absence de la clé USB)   |
| 04         | LE PALMIER D'AFRIQUE | NE                            | NE   | NE          | NE                        | NE          | Non retenue<br>Offre écartée pour dossier incomplet (absence de l'engagement de la KFW et de la clé USB) et caution non conforme (non-respect du délai de validité de l'offre)                          |
| 05         | NIMBE SARL           | NE                            | NE   | NE          | NE                        | NE          | Non retenue<br>Offre écartée pour dossier incomplet (absence de l'annexe de l'engagement de la KFW et de la clé USB) et caution non conforme (non-respect du modèle et du délai de validité de l'offre) |
| 06         | PACO BTP             | 30                            | 0  | 25          | 04                        | 59          | Non retenue<br>Offre n'ayant pas obtenu la note minimale 70   |

**L'entreprise JM TRAVAUX dont l'offre technique a été jugée conforme et ayant obtenu la note minimale de 70/100 sera invitée pour l'ouverture de son offre financière.**



# ***APPELS D'OFFRES*** ***DES MINISTRES ET INSTITUTIONS*** ***MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES***

- |   |       |
|---|-------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 22 |
| * Marchés de Travaux                          | P. 25 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles      | P. 31 |

**ECOLE NATIONALE DES REGIES FINANCIERES**

**Achat de fournitures de bureau et imprimés des feuilles de devoir (lot 1), et de kits pour les participants de la formation continue (lot 2) de l'ENAREF.**

**Avis de demande de prix à commandes**  
**N° : 2024-002/MEFP/SG/ENAREF/DG/PRM**  
**Financement : Budget ENAREF, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF).

1. L'ENAREF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix à commandes lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la l'achat des fournitures de bureau et imprimés des feuilles de devoir et de kits pour les participants de la formation continue tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commandes.
- 2.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 4.

Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots**.

**- lot 1 : achat de fournitures de bureau et imprimés des feuilles de devoir au profit de l'ENAREF.**

**- lot 2 : achat de kits pour les participants de la formation continue de l'ENAREF.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

**3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2024.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes au Secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances sis au 1<sup>er</sup> étage du bloc administratif R+3 de l'ENAREF, Porte 114.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances, Porte 114 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 2** à l'Agence Comptable sise au Rez de Chaussée du Bloc Administratif R+3 de l'ENAREF.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA pour le lot 1 et cent soixante mille (160 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances au 1<sup>er</sup> étage du bloc administratif R+3 de l'ENAREF au plus tard le **12/03/2024 à 09 heures 00**.
- 6.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du bloc administratif R+3 de l'ENAREF.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 8.

**Montants Prévisionnels :**

**- lot 1 : vingt-neuf millions trois cent soixante-neuf mille quatre cent soixante-quinze (29 369 475) Francs CFA TTC.**

**- lot 2 : sept millions huit cent cinquante-six mille (7 856 000) Francs CFA TTC.**

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Boukary SAWADOGO**

**OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)**

**la fourniture de prestations de services externalisés de main d'œuvre au profit de l'ONEA**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré**  
**N°050/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMFC**  
**Marché à commande**  
**Financement : ONEA- Budget 2023**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2023, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).
  2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché qui sera exécuté sur une période d'un (01) an renouvelable une (01) fois par tacite reconduction si le prestataire donne entière satisfaction (marché de clientèle au sens de l'article 135 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017).
  3. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **fourniture de prestations de services externalisés de main d'œuvre au profit de l'ONEA** et réparties en cinq (05) lots ainsi qu'il suit :  
**Lot 1 : Fourniture de services externalisés de main d'œuvre (fouilles pour le raccordement de forages) pour le compte de la Direction Régionale de Bobo et de la Direction Régionale de Koudougou ;**  
**Lot 2 : Fourniture de services externalisés de main d'œuvre (fouilles pour le raccordement de forages) pour la Direction Régionale de Ouahigouya et la Direction Régionale de Kaya ;**  
**Lot 3 : Fourniture de services externalisés de main d'œuvre (fouilles pour le raccordement de forages) à envergures nationales ;**  
**Lot 4 : Fourniture de services externalisés de main d'œuvre pour le centre de regroupement de Banfora ;**  
**Lot 5 : Fourniture de services externalisés de main d'œuvre pour le centre de regroupement de Koudougou.**
  4. La validité du contrat est de **douze (12) mois** et le délai d'exécution est de **six (06) mois** par commande.
  5. Les prévisions budgétaires annuelles (montants maximum), en francs CFA en TTC, se présentent comme suit par lot :  
**Lot 1 : deux cent trois millions (203 000 000) Francs CFA ;**  
**Lot 2 : quatre-vingt-sept millions (87 000 000) Francs CFA ;**  
**Lot 3 : cinquante-six millions (56 000 000) Francs CFA ;**  
**Lot 4 : cent soixante un millions (161 000 000) francs CFA ;**  
**Lot 5 : deux cent deux millions (202 000 000) francs CFA.**
  6. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert Accélééré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
  7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré dans les bureaux de la Direction Financière, service trésorerie sis au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
  8. Les exigences en matière de qualifications sont : avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours des trois dernières années, fournir une attestation de ligne de crédit, avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen minimum au cours des trois (03) dernières années ou depuis la date de création pour les lots 1, 4 et 5 (Voir le DPAO pour les informations détaillées).
  9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N° 220, Tél : 25 43 19 00 à 08 moyennant les paiements des sommes forfaitaires et non remboursables :  
- Lots 1, 4 et 5 pour un montant de **cinquante mille (50 000) FCFA par lot ;**  
- Lots 2 et 3 pour un montant de **trente mille (30 000) FCFA par lot.**
- Le mode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré sera adressé directement (remis main à main).
10. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11 au plus tard le **14/03/2024 à 09 heures 00 minute**, en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
  11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant défini par lot comme suit :  
- **Lot 1 : cinq millions (5 000 000) Francs CFA ;**  
- **Lot 2 : deux millions (2 000 000) Francs CFA ;**  
- **Lot 3 : un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA ;**  
- **Lot 4 : trois millions sept cent mille (3 700 000) Francs CFA ;**  
- **Lot 5 : cinq millions (5 000 000) Francs CFA.**
  12. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
  13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/03/2024 à 09 heures 05 minutes TU** au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Le Directeur Général de l'ONEA,  
Flandion Idrissa SOURABIE

**AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE**

**PRESTATIONS DE PAUSE-CAFE ET DEJEUNER A OUAGADOUGOU POUR LES ACTIVITES DU PROJET PN\_AMP (LOT 1) ; LES PRESTATIONS DE PAUSE-CAFE ET DEJEUNER A KOUDOUGOU POUR LES ACTIVITES DU PROJET PN\_AMP (LOT 2)**

Cet Avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2024 du **Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini-réseaux pour l'Afrique (PN\_AMP)**.

1. L'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet les prestations de pause-café et déjeuner à Ouagadougou pour les activités du Projet PN\_AMP (lot 1) et les prestations de pause-café et déjeuner à Koudougou pour les activités du Projet PN\_AMP (lot 2) telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, **disposant d'une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration délivrée par les autorités du ministère en charge du Tourisme**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

- Lot 1 : Prestations de pause-café et déjeuner à Ouagadougou pour les activités du Projet PN\_AMP ;

- Lot 2 : Prestations de pause-café et déjeuner à Koudougou pour les activités du Projet PN\_AMP.

3. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande sera précisé dans la commande concernée.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de : **Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01**

5. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour chacun des lots 1 et 2 au service comptabilité de l'ABER.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** pour chacun des lots 1 et 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant le **12/03/2024 à 09h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Les montants prévisionnels des marchés sont estimés à :

- Lot 1 : Huit millions trois cent vingt-cinq mille (8 325 000) francs CFA H-TVA ;

- Lot 2 : Sept millions sept mille cinq cents (7 007 500) francs CFA TTC.

Pour la Directrice des Marchés Publics et P/I,  
le Chef de service des Marchés de Travaux et de Prestations intellectuelles

Augustin COULIBALY



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Construction des infrastructures de l'INERA dans le cadre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF).

AVIS Appel d'Offres Ouvert National  
N°: 2024-002T/MARAH/SG/DMP DU 26/01/2024.

- 1.
- 2.
- 3.
4. Publicité. Le présent Appel d'Offre Ouvert National fait suite au plan de passation des marchés publics du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), Exercice 2024.
5. Le Burkina Faso a reçu via le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques un financement à titre de Don IDA N° D921-BF et Accord de Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 pour financer le PRSA-BF, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de services de prestations des travaux de construction des infrastructures de l'INERA dans le cadre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF).
6. Le MARAH, maître d'ouvrage, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réhabilitations des infrastructures de l'IRSAT Bobo, l'INERA Ouaga et l'INERA Banfora pour le compte du PRSA-BF: les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :
  - ✓ **LOT 1 : Construction de Bureau et de Clôture de l'INERA Niangoloko ;**
  - ✓ **LOT 2 : Construction de salle de formation, de Restaurant et d'hébergements au sein de l'INERA Farako-Ba ;**
  - ✓ **LOT 3 : Construction du mur de Clôture de l'INERA Farako-Ba.****Le délai d'exécution est de trois (03) mois non cumulable pour les lots 1, 2 et 3.**
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet et consulter gratuitement le DAON à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07-Burkina Faso ; E-mail : dmpmarah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.
9. Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprises des travaux exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics et ayant un agrément technique :
10.
  - Lot 1 : Catégorie B2 minimum ;**
  - Lot 2 : Catégorie B4 ;**
  - Lot 3 : Catégorie B3 minimum.**Voir le DPAO pour les informations détaillées.
11. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) contre paiement d'une somme non remboursable de : **cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 1, deux cent mille (200 000) F CFA pour chacun des lots 2 et 3.** à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers(DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie, des finances et de la Prospective (MEFP), 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF. **Les candidats peuvent soumissionner à plusieurs lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de (02) lots.**
12. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07- **au plus tard le 02/04/2024 à 09h00 mn** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
  - Lot 1 : deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA ;**
  - Lot 2 : huit millions six cent mille (8 600 000) F CFA ;**
  - Lot 3 : cinq millions huit cent mille (5 800 000) F CFA .**
14. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
15. Le budget prévisionnel est de :
  - ✓ **Lot 1: 119 707 857 FCFA TTC;**
  - ✓ **Lot 2: 429 834 430 FCFA TTC;**
  - Lot 3: 286 457 740 FCFA TTC.**
16. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **02/04/2024 à 09h00 mn**, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture , des Ressources Animales et Halieutiques.

Le Président CAM/MARAH

Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et d

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

**Audit spécifique des acquisitions sous Système National de passation des marchés du Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production Agricole au Burkina Faso (PURPA-BF).**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2024-002M/MARAH/SG/DMP du 12/02/2024  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**Audit spécifique des acquisitions sous Système National de passation des marchés du Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production Agricole au Burkina Faso (PURPA-BF).**

**Secteur : Agriculture**

**Référence de l'Accord de Financement : PRET FAT N° 5900150003504 du 27/02/2023**

**N° d'identification du Projet : P-BF-AA0-037**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt et un don pour le financement du coût du Projet d'urgence pour le renforcement de la production agricole (PURPA), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à l'audit des acquisitions du projet sous Système National de passation des marchés.
2. Les services prévus au titre de ce contrat porte sur l'audit spécifique des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés avec pour objectif de : (i) vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ; (ii) vérifier la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement ; et (iii) examiner la capacité de l'Organe d'Exécution (OE) à remplir son mandat fiduciaire. Au cours de sa mission, l'auditeur doit aborder les aspects fondamentaux des opérations effectuées dans le cadre du projet et financées par la Banque, en ce qui concerne les dispositions des lois et règlements nationaux en matière de marchés publics, et le service fiduciaire généralement assuré par le personnel de la Banque. Il s'agira principalement des aspects suivants :
  - La conformité du processus de passation de marchés et d'évaluation des offres avec les dispositions des Accords de Financement du projet, les Plans de passation de marchés, les dispositions de la loi et des règlements en matière de passation de marchés. À cet effet, l'auditeur vérifiera la conformité avec les mandats légaux et institutionnels, les règlements, les politiques, et les procédures ; la cohérence entre les Plans de passation de marchés et les progrès réels dans la mise en œuvre ; l'efficacité des contrôles internes appropriés couvrant la planification de la passation de marchés, les méthodes et procédures d'appel d'offres correspondantes et les processus d'exécution, y compris les processus de validation, d'approbation et de gestion des contrats ; et la gestion des contrats, soit les amendements, les paiements, les réclamations et les calendriers de mise en œuvre ;
  - La conformité de la qualité technique et des quantités livrées conformément aux conditions du contrat tout en assurant la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles relatives aux réalisations, notamment le caractère raisonnable des prix unitaires des contrats ; la conformité du contrat final avec les documents de sollicitation approuvés, la validité des addenda, des ordres de modification et de toute autre modification apportée au contrat initial pendant son exécution ; et l'éligibilité des dépenses ;Les risques concernant le respect des principes de passation de marchés, le contrôle, les compétences et la capacité de gestion du personnel du PURPA-BF, et plus généralement ceux liés au système national ;  
L'évaluation de la capacité globale de l'Organe d'Exécution du projet pour confirmer qu'elle est conforme à l'évaluation faite lors de la phase d'évaluation du projet. L'évaluation est fondée sur un triple processus de diligence raisonnable couvrant l'OE sur la base d'une évaluation des performances passées et des antécédents opérationnels : 1) respect du cadre juridique et institutionnel du pays et des autres obligations légales et réglementaires ; 2) capacité qualitative et quantitative globale en termes de structure organisationnelle, de procédures internes, de ressources et de personnel qualifié ; et 3) capacité à mener à bien les processus de passation de marchés de manière diligente, efficace et efficiente.
3. Le délai de réalisation de la mission est fixé à quatre (4) semaines.
4. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant doit être une firme/un cabinet justifiant d'une solide expérience et de références/missions similaires dans la réalisation d'audit des marchés publics.
5. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).
6. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
  - Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
  - Un tableau de présentation des références de missions similaires (audit des marchés publics) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
  - Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;

- Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.
7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
8. La sélection du consultant sera effectuée suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

- L'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du Consultant jugé le plus qualifié pour la mission : L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience similaire des consultants (audit des marchés publics). À partir de cette liste, l'Organe d'Exécution du projet choisira le Consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier ;
- La sollicitation de l'avis de non-objection de la Banque africaine de développement (BAD) sur le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts y compris le choix du Consultant classé premier ; et sur le projet de Demande de propositions à adresser au dit Consultant pour la suite du processus de sélection ;
- La transmission de la Demande de propositions au Consultant jugé le plus qualifié et classé en première position, en vue de l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;
- L'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par l'Organe d'Exécution du projet et l'invitation du Consultant à la négociation du contrat ;
- La sollicitation de l'avis de non-objection de la Banque sur le projet de contrat négocié et paraphé par les parties, accompagné du procès-verbal de négociation et des propositions technique et financière du Consultant.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 25 49 99 00 à 09, [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com), de 07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

10.

11. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **14/03/2024 à 9 heures 00 TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour l'audit spécifique des acquisitions sous système national de passation des marchés dans le cadre du Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production Agricole au Burkina Faso (PURPA-BF) ».

12. **À l'attention : Wendata Raoul KABORE, Directeur des Marchés Publics du MARAH**

**Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée**

**03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso**

**Tél : (00226) 25 49 99 00 à 09, Poste 4019**

**E-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com)**

*Le Directeur des Marchés Publics,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Wendata Raoul KABORE**  
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie des Finances

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

**Construction des infrastructures de l'INERA dans le cadre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF).**

**AVIS Appel d'Offres Ouvert National**  
**No: 2024-002T/MARAH/SG/DMP DU 26/01/2024**

17. **Publicité.** Le présent Appel d'Offre Ouvert National fait suite au plan de passation des marchés publics du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), Exercice 2024.
18. Le Burkina Faso a reçu via le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques un financement à titre de Don IDA N° D921-BF et Accord de Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 pour financer le PRSA-BF, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de services de prestations des travaux de construction des infrastructures de l'INERA dans le cadre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF).
19. Le MARAH, maître d'ouvrage, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réhabilitations des infrastructures de l'IRSAT Bobo, l'INERA Ouaga et l'INERA Banfora pour le compte du PRSA-BF: les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :
- ✓ LOT 1 : Construction de Bureau et de Clôture de l'INERA Niangoloko ;
  - ✓ LOT 2 : Construction de salle de formation, de Restaurant et d'hébergements au sein de l'INERA Farako-Ba ;
  - ✓ LOT 3 : Construction du mur de Clôture de l'INERA Farako-Ba.
- Le délai d'exécution est de trois (03) mois non cumulable pour les lots 1, 2 et 3.

20. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
21. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet et consulter gratuitement le DAON à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07-Burkina Faso ; E-mail : [dmpmarah@gmail.com](mailto:dmpmarah@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.
22. Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprises des travaux exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics et ayant un agrément technique :
23. ✓ Lot 1 : Catégorie B2 minimum ;  
✓ Lot 2 : Catégorie B4 ;  
✓ Lot 3 : Catégorie B3 minimum.  
Voir le DPAO pour les informations détaillées.
24. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) contre paiement d'une somme non remboursable de : cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 1, deux cent mille (200 000) F CFA pour chacun des lots 2 et 3. à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers(DGCMF) sis au Ministère de l'Economie, des finances et de la Prospective (MEFP), 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF. Les candidats peuvent soumissionner à plusieurs lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de (02) lots.
25. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07- au plus tard le **02/04/2024 à 09h00 mn** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
26. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :  
✓ Lot 1 : deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA ;  
✓ Lot 2 : huit millions six cent mille (8 600 000) F CFA ;  
✓ Lot 3 : cinq millions huit cent mille (5 800 000) F CFA .
27. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
28. Le budget prévisionnel est de :  
✓ Lot 1: 119 707 857 FCFA TTC;  
✓ Lot 2: 429 834 430 FCFA TTC;  
✓ Lot 3: 286 457 740 FCFA TTC.
29. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **02/04/2024 à 09h00 mn**, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture , des Ressources Animales et Halieutiques.
- 30.

**Le Président CAM/MARAH**

**Wendata Raoul KABORE**

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

**Réhabilitations des infrastructures de l'IRSAT Bobo, l'INERA Ouaga et l'INERA Banfora au profit du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF).**

**AVIS Appel d'Offres Ouvert National  
No: 2024-001T/MARAH/SG/DMP DU 26/01/2024.**

1. Publicité. Le présent Appel d'Offre Ouvert National fait suite au plan de passation des marchés publics du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), Exercice 2024.
2. Le Burkina Faso a reçu via le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques un financement à titre de Don IDA N° D921-BF et Accord de Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 pour financer le PRSA-BF, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de services de prestations des travaux de réhabilitations des infrastructures de l'IRSAT Bobo, l'INERA Ouaga et l'INERA Banfora.
3. Le MARAH, maître d'ouvrage, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réhabilitations des infrastructures de l'IRSAT Bobo, l'INERA Ouaga et l'INERA Banfora pour le compte du PRSA-BF: les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :

- ✓ **LOT 1 : Réhabilitation des locaux de l'IRSAT Bobo dans la Région des Hauts Bassins (HBS) ;**
- ✓ **LOT 2 : Réhabilitation des locaux de l'INERA Ouaga dans la Région du Centre ;**
- ✓ **LOT 3 : Réhabilitations des locaux de l'INERA Banfora dans la Région des Cascades.**

**Le délai d'exécution est de trois (03) mois non cumulable pour les lots 1, 2 et 3.**

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet et consulter gratuitement le DAON à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07-Burkina Faso ; E-mail : dmpmarah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprises des travaux exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics et ayant un agrément technique :

- ✓ **Lot 1 : Catégorie B3 minimum ;**
- ✓ **Lot 2 : Catégorie B1 minimum ;**
- ✓ **Lot 3 : Catégorie B3 minimum.**

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) contre paiement d'une somme non remboursable de : **cent cinquante mille (150 000) pour chacun des lots 1 et 3 et cinquante mille (50 000) pour le lot 2** à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie, des finances et de la Prospective (MEFP), 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF.

**Les candidats peuvent soumissionner à plusieurs lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de (02) lots.**

8. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07- **au plus tard le 02/04/2024 à 09h00 mn** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- ✓ **Lot 1 : trois millions cinq cent mille (3 500 000) F CFA ;**
- ✓ **Lot 2 : un million (1 000 000) F CFA ;**
- ✓ **Lot 3 : trois millions sept cent mille (3 700 000) F CFA**

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Le budget prévisionnel est de :

- ✓ **Lot 1: 164 230 413 FCFA TTC;**
- ✓ **Lot 2: 49 225 436 FCFA TTC;**
- ✓ **Lot 3: 170 204 549 FCFA TTC.**

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **02/04/2024 à 09h00 mn**, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

13.

14.

Le Président CAM/MARAH

**Wendata Raoul KABORE**

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

## SO.NA.GE.S.S

**Réalisation de remblais sur 06 sites (Koudougou, Banfora, Diébougou, Ouahigouya site 1, Ouahigouya site 2 et Fada N'Gourma) au profit de la SO.NA.GE.S.S**

**Avis de demande de prix  
DPX N°2024-003/SO.NA.GE.S.S/DG/DM**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SO.NA.GE.S.S).

1. La Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SO.NA.GE.S.S) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la présente demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet la **réalisation de remblais sur 06 sites (Koudougou, Banfora, Diébougou, Ouahigouya site 1, Ouahigouya site 2 et Fada N'Gourma) au profit de la SO.NA.GE.S.S** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agréés**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots :

- **Lot 1 : mise en place de remblais des points bas des sites de Koudougou, Banfora et Diébougou ;**
- **Lot 2 : mise en place de remblais des points bas et construction des murets de barrage des eaux de ruissellement du centre de Fada N'gourma ;**
- **Lot 3 : mise en place de remblais des points bas du centre de Ouahigouya, site 1 et site 2.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trois (03) mois pour chaque lot.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de d'appel d'offres dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés publics de la SO.NA.GE.S.S sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah , tel 25 31 28 05/06, 1<sup>er</sup> étage, porte 115.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de d'appel d'offres à la SO.NA.GE.S.S, sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de cinquante mille (50 000) Francs CFA par lot** à la caisse de la SO.NA.GE.S.S. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres par le Candidat.

1. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1: un million trois cent mille (1 300 000) FCFA;
- lot 2: huit cent mille (800 000) FCFA;
- lot 3: sept cent mille (700 000) FCFA.

devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SO.NA.GE.S.S, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah ah, tel 25 31 28 05/06, 1<sup>er</sup> étage, porte 115, avant **12/03/2024 à 10 heures 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres. Le montant prévisionnel est de :

- lot 1: quarante-trois millions sept cent trente-trois mille deux cent cinquante-quatre (43 733 254) FCFA ;
- lot 2: vingt-sept millions sept cent soixante-cinq mille cent (27 765 100) FCFA ;
- lot 3: vingt-quatre millions neuf cent cinq mille trois cent quarante (24 905 340) FCFA.

Le Directeur Général  
*Le président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Issaka ZOUNGRANA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

FONDS D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'APPRENTISSAGE

Constitution d'une base de données des prestataires /fournisseurs du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), au titre de l'exercice budgétaire

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N° 2024\_00001/MSJE/SG/FAFPA/DG DU 23 FEVRIER 2024

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM) ; Exercice 2024, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le FAFPA pourra contacter dans le cadre des procédures de demande de cotations formelle et non formelle pour la fourniture de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

**I- Fournitures et équipements**

Lot1 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;

Lot 2 : Acquisition d'imprimés (formulaire et quittancier) ;

Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau ;

Lot 4 : Acquisition de rideaux ;

Lot 5 : Achat de cartes de communication ;

Lot 6 : Confection de polos, T-shirts, casquettes, banderole avec œil et ou support en bois et nappe en pagne tissé avec logo FAFPA ;

Lot 7 : Réalisation du rayonnage du magasin et de la salle d'archives ;

Lot 8 : Acquisition de petits matériels et outillage au profit du FAFPA ;

Lot 9 : Acquisition de 7 ordinateurs portables, deux ordinateurs de bureau au profit du FAFPA. Un scanner, un onduleur de grande capacité, 15 disques durs externes, une imprimante couleur et 81 petits téléphones ;

Lot 10 : Acquisition de mobiliers de bureau.

**II- Services courants**

Lot 11 : Entretien et réparation des climatiseurs ;

Lot 12 : Entretien et réparation du groupe électrogène ;

Lot 13 : Maintenance du matériel informatique ;

Lot 14 : Entretien et réparation de photocopieurs

Lot 15 : Entretien et réparation du système sanitaire des locaux du FAFPA ;

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises légalement constituées et à jour vis-à-vis de l'Administration. Elles doivent en outre être dans au moins l'un des domaines indiqués au point 3.

5. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs 2024 du FAFPA, lot n°.... : ». ».

6. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;

- Une copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;

- Une copie de la certification d'immatriculation Identifiant financier unique (IFU) ;

- Une photocopie légalisée de l'agrément, de l'attestation ou de l'autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés du FAFPA à l'adresse suivante : Siège du FAFPA Sise à la ZAD, au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment. Ville : OUAGDOUGOU, Boîte postale : 12 BP 26 OUAGADOUGOU 12, Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (00226) 70 24 41 03.

8. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **06/03/2024 à 9 heures 00 minute précise.**

9. Le FAFPA se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

*Le Directeur Général*

**Dougoutiqui Pierre OUATTARA**  
Chevalier de l'ordre du Mérite Burkinabè

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA CONCEPTION D'UNE SOLUTION DE SUPERVISION ET DE VALORISATION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS**

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES**

**AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)**  
**N°2024-005/AM/ARCEP/SE/PRM**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA CONCEPTION D'UNE SOLUTION DE SUPERVISION ET DE VALORISATION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU PROFIT DE L'ARCEP**

**1. PUBLICITE**

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2023.

**2. FINANCEMENT**

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2024.

**3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

Les prestations du consultant (firme) porteront sur la conception, le déploiement et la mise en service d'une solution de suivi et de valorisation du trafic de communications électroniques sur tous les réseaux de téléphonie au Burkina Faso au profit de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes.

L'objectif général est de permettre à l'ARCEP d'avoir un outil de suivi et de valorisation des trafics voix, SMS, data et des services à valeur ajoutée sur tous les réseaux de téléphonie au Burkina Faso ainsi que les revenus générés par ces trafics.

La solution devra également permettre de :

- ❖ Superviser le parc des terminaux ;
- ❖ Superviser le parc des cartes SIM activées sur le réseau ;
- ❖ Superviser le mouvement des comptes Mobile Money
- ❖ Superviser les usages
- ❖ Superviser en partie la QoS.

La conception de la solution vise les objectifs spécifiques suivants :

- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic voix des réseaux postpayés et prépayés ;
- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic SMS postpayés et prépayés ;
- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic data postpayés et prépayés ;
- ❖ Suivre et valoriser toutes les sessions et transactions USSD suivant les différents services ;
- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic Mobile Money ;
- ❖ Suivre les courants de trafic data postpayé et prépayé issue des caches de chaque opérateur ;
- ❖ Evaluer les revenus, les impôts et taxes associés aux différents services voix, SMS, data et services à valeur ajoutée ;
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des abonnés ;
- ❖ Suivre le parc des terminaux et produire des statistiques par marque et modèle (IMEIs ...);
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des terminaux par marque et modèle ;
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des terminaux homologués ;
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des terminaux contrefaits, clonés, non homologués ;
- ❖ Produire un certain nombre de KPI sur le secteur des communications électroniques et sur la qualité de service ;

Les exigences techniques de la solution sont définies comme suit :

- ❖ Permettre le suivi et la valorisation des trafics voix, SMS, data, mobile money et SVA des opérateurs ;
- ❖ Être ouverte pour éventuellement évoluer en nombre d'opérateur et produire des données sur la 5G quand celle-ci sera déployée ;
- ❖ Pouvoir collecter, traiter et afficher les données issues des équipements des opérateurs. Une liste établie à titre informative se trouve en annexe 2. Cette liste pourrait connaître des changements en fonction de l'évolution des réseaux ;
- ❖ Afin de permettre l'interopérabilité avec des solutions internes à l'ARCEP, le soumissionnaire devra :
  - développer des API permettant de faire des requêtes sur la base de MSISDN, IMEI, IMSI ;
  - dupliquer la base de données sur une base de données standard de type Oracle, SQL Server ou PostgreSQL qui pourra servir pour les besoins d'une solution tierce qui effectueront des requêtes sur cette dernière ;
- ❖ Être compatible avec les technologies implémentées sur les réseaux des opérateurs existant au Burkina ;
- ❖ Offrir une redondance des principaux éléments pour assurer la continuité de service ;
- ❖ Ne pas entraîner de changement important dans l'architecture des réseaux des opérateurs.

Les exigences fonctionnelles de la solution sont définies comme suit :

- ❖ De suivre en quasi-temps réel (à minima six (06) heures précédant l'heure de la consultation) tous les courants de trafics voix, SMS, data et SVA des opérateurs, notamment :
  - le détail des trafics par service, y compris les trafics d'interconnexion nationale et internationale ;
  - le détail des trafics par offre, notamment le trafic écoulé gratuitement ;
  - le détail de la facturation des différents services des opérateurs ;
  - l'application des différentes taxes sur la consommation des services
  - la facturation, les souscriptions et consommations des services SVA, y compris les transactions mobile money ;
- ❖ De produire des statistiques sur les trafics par granularité temporelle (horaire, journalière, mensuelle, annuelle) et site géographique ;
- ❖ De produire des statistiques sur les nombres de transactions : nombre de recharges, de souscriptions à une offre, d'appels, etc. ;
- ❖ De vérifier les détails de facturation des offres & services et déceler les cas de surfacturation, de sous-facturation et les trafics non facturés par l'opérateur ;
- ❖ De vérifier l'exactitude et la complétude des données de trafic et de facturation ;
- ❖ De produire des KPI de qualité de service ;
- ❖ De fournir des statistiques sur le parc d'abonnés ;
- ❖ De fournir des données sur le parc de terminaux (nombre total de terminaux par marque et par modèle, nombre de terminaux par technologie supportées, nombre de terminaux clonés ou contrefaits, nombre total des terminaux non homologués, ...);
- ❖ De produire divers rapports sur les données financières et techniques permettant de comparer les opérateurs, notamment les trafics, les revenus générés et le détail des taxes appliquées sur la consommation des services ;



**Prestations intellectuelles**

- ❖ D'effectuer des requêtes sur les données selon divers critères (durée d'appel, volume de trafic, IMSI, MSISDN, ...) et ce en les croisant ;
  - ❖ De faire ressortir l'ensemble des communications effectués par un numéro (MSISDN) ou un terminal donné (IMEI) sur une période ;
  - ❖ D'analyser les usages selon des profils des données qui seront paramétrables (nombre d'appel, multiplicité de destinataires, durée totale des appels, déplacements, ...);
  - ❖ Effectuer un export de données vers des fichiers Excel ou csv ;
  - ❖ L'accès à la solution devra être sécurisée, notamment pour les données à caractère personnel qui devra se faire avec une solution d'identification à double facteur avec un compte dument identifié et accrédité ;
  - ❖ La solution devra pouvoir être accessible à distance depuis les postes bureautiques de l'ARCEP et ce en acceptant au moins dix (10) instances en parallèles.
- Afin de s'assurer de la complétude des données, la solution devra avoir un système d'alerting dynamique (pas d'actions des administrateurs pour constater le problème) pour :
- ❖ La découverte d'un nouveau lien ou site d'un opérateur non déclaré ;
  - ❖ L'absence de CDRs pendant une longue période ;
  - ❖ La présence de CDRs non décodable ;
  - ❖ La perte de lien avec un site distant ;
  - ❖ L'absence sur une longue période d'une donnée devant être suivie ou d'un KPI devant être calculé.
- Le consultant (firme) est tenu de décrire, dans un rapport introductif la méthodologie, l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'accomplissement de sa mission.
- En outre le consultant (firme) organisera sa mission de manière à faire bénéficier pleinement le personnel technique de l'Autorité de régulation, de son savoir-faire par une association étroite à l'exécution de la mission et par des séances régulières d'information.
- Le consultant (firme) formera les utilisateurs de la solution à la prise en main de celui-ci.
- La prestation totale couvrira une période de **deux cent soixante-dix (270) jours** calendaires hors délai de validation des livrables.

**4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du consultant (firme) faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du consultants (firme), le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le consultant (firme), joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

| INTITULE DE LA MISSION | MONTANT DE LA MISSION | ANNEE DU CONTRAT | NOM DU CLIENT | CONTACT DU CLIENT |
|------------------------|-----------------------|------------------|---------------|-------------------|
|                        |                       |                  |               |                   |
|                        |                       |                  |               |                   |
|                        |                       |                  |               |                   |
|                        |                       |                  |               |                   |
|                        |                       |                  |               |                   |

**5. CRITERES D'EVALUATION**

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (conception, déploiement et mise en place de solutions de suivi et de valorisation du trafic de communications électroniques) sur les cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un consultant (firme) sera sélectionné selon la méthode qualité technique.

**6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

**7. DEPOT DES DOSSIERS**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au **plus tard le 19/03/2024 à 09 h 00 mn** avec la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA CONCEPTION D'UNE SOLUTION DE SUPERVISION ET DE VALORISATION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU PROFIT DE L'ARCEP** ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

**Wendlassida Patrice COMPAORE**

**AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SOLUTION D'ACQUISITION, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE**

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)  
N°2024-004/AMI/ARCEP/SE/PRM**

**POUR UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGÉES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D'UNE SOLUTION D'ACQUISITION, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNÉES DE FACTURATION ET DE RECouvreMENT AU PROFIT DE L'ARCEP**

**8. PUBLICITE**

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2023.

**9. FINANCEMENT**

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2024.

**10. DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

Le cabinet de consultants aura pour mission principale de concevoir une solution applicative qui permettra d'unifier et de simplifier les processus de travail en cours et à venir de l'Autorité de régulation, en lien avec les factures et les recouvrements. La mise en place de cette solution permettra à l'ARCEP de :

- centraliser la gestion des factures et des recouvrements ;
- dématérialiser les procédures de travail en lien avec les factures et les recouvrements ;
- interconnecter les systèmes d'information en lien avec la facturation et le recouvrement ;
- simplifier le traitement et la transmission des factures dématérialisées et le suivi de leur traitement, tout en garantissant le respect des règles de facturation et de recouvrement, de même que la sécurité et la confidentialité des échanges ;
- réduire l'empreinte carbone et garantir la confiance sur toute la chaîne de traitement des factures et des recouvrements.

Les résultats attendus sont les suivants :

- une base de données, normalisée, optimisée, sécurisée et évolutive est mise en place ;
- la logique « métier » est implémentée de façon modulaire, agile, et utilisable à travers un serveur d'application qui fonctionne entièrement en mode client-serveur, avec une approche API-first sur des technologies comme Django-REST ou Django-Graphene ;
- une interface web sécurisée d'acquisition, de traitement et d'analyse des données est mise à la disposition des différents acteurs impliqués, de façon modulaire et agile, en passant par des wireframes, mockups et prototypes notamment ;
- un enregistrement de la base de facturation 2023 (données techniques en lien avec les licences) est fait par le prestataire ;
- l'équipe informatique de l'ARCEP est formée à l'exploitation et à l'administration de la plateforme ;
- les départements métiers de l'ARCEP en charge de l'utilisation de la plateforme sont formés ;
- une assistance continue est disponible en cas de problème constaté ou de demande d'amélioration formulée.

Le cabinet de consultants mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante des objectifs spécifiques définis ci-dessus pour cette mission.

Un planning de réalisation de la mission précisera le programme détaillé du projet et des tâches sur le terrain ainsi que la durée de la mission qui ne doit pas excéder soixante (60) jours calendaires hors délai d'amendement des livrables par l'Autorité de régulation.

**11. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet de consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission, notamment l'agrément D5 du Ministère en charges des TICs ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

| INTITULE DE LA MISSION | MONTANT DE LA MISSION | ANNEE DU CONTRAT | NOM DU CLIENT | CONTACT DU CLIENT |
|------------------------|-----------------------|------------------|---------------|-------------------|
|                        |                       |                  |               |                   |
|                        |                       |                  |               |                   |
|                        |                       |                  |               |                   |

**12. CRITERES D'EVALUATION**

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- l'agrément D5 du Ministère en charges des TICs,
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (conception et la réalisation d'une solution d'acquisition, de traitement et d'analyse de données de facturation et de recouvrement) sur les trois (03) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de trois (03) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode du moindre coût.

**13. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat Exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

**14. DEPOT DES DOSSIERS**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat Exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard **le 19/03/2024 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SOLUTION D'ACQUISITION, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNEES DE FACTURATION ET DE RECOUVREMENT AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

**Wendlassida Patrice COMPAORE**

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**Procédure restreinte internationale – Pré-qualification de candidats en vue du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de barrages et d'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués**

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°2024-010/AGETEER/DG du 15/02/2024**

**1. Type de marché**

Le Marché est à prix unitaires

**2. Description du marché**

Le marché consiste à présélectionner des cabinets de consultants qui seront par la suite consulter à travers une demande de proposition en vue de fournir des prestations de surveillance et de contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction de barrages et d'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués. Ces prestations s'effectueront dans la province de Ganzourgou dans le cadre du **Projet de construction de Barrages et d'Aménagement de Bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzougou (PBAB\_PG)** financé par la Banque Ouest Africaine de Développement et l'Etat Burkinabè. Les prestations attendues devront comprendre:

- la revue des études APD;
- l'assistance au Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) et à l'Unité de Gestion du Projet (UGP);
- la mise en place d'une équipe de contrôle permanente sur les sites;
- le contrôle technique des travaux, l'approbation des plans d'exécution et la certification des travaux exécutés ;
- la production des rapports d'exécution des travaux;
- La validation, des plans de recollement après exécution des travaux.

**3. Nombre et intitulé des lots**

Trois (03) lots à raison de 3 sites pour le lot1, 3 sites pour le lot2 et 6 sites pour le lot3 :

- **Lot 1** : Surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation du barrage (7 675 512 m3) et du périmètre de Mogtédou (130 Ha), de reconstruction du barrage (113 844m3) de Tanyendé ; d'aménagement de bas fond rizicole (47 500 m3 pour 27 Ha) à Koulwéogo et des infrastructures connexes (pistes rurales d'accès au site et couloirs d'accès au point d'eau pour bétail) dans la province du Ganzourgou au profit du PBAB\_PG

- **Lot 2** : Surveillance et contrôle des travaux de construction de barrages avec périmètres irrigués à Bomboré V1(1 206 323 m3 et 11.8 Ha), de reconstruction du barrage et d'aménagement de périmètre irrigué de Bomboré V3 (1 337 388 m3 et 12 Ha), de construction de barrage (307 738 m3) et d'aménagement de bas fond rizicole (40,23 Ha) à Rapadama V5 et des infrastructures connexes(pistes rurales d'accès au site et couloirs d'accès au point d'eau pour bétail) dans la province du Ganzourgou au profit du PBAB-PG.

- **Lot3** : Surveillance et contrôle des travaux d'infrastructures d'accompagnement (06 forages équipés de pompes solaires pour l'AEP (PEA) ,12 latrines publiques et 06 magasins de stockage de céréales et de produits maraichers avec hangars pour décorticage et 06 aires de séchage) et d'aménagement de jardins maraichers à tanyende (02 Ha) , à Koulwéogo (3.5Ha) et à rapadama V5(3,5 Ha) dans la province du Ganzourgou au profit du PBAB\_PG.

**4. Budget maximal**

Lot 1 : Cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA HT ;

Lot 2 : Cent millions (100 000 000) F CFA HT ;

Lot 3 : Cinquante millions (50 000 000) F CFA HT.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**5. Éligibilité**

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse [www.boad.org/politiques-procedures-directives](http://www.boad.org/politiques-procedures-directives).

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

#### 6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

#### 7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement.

#### 8. Possibilités de sous-traitance

*Une sous-traitance n'est pas autorisée.*

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

#### 9. Date prévue de commencement du marché

*Février 2024*

#### 10. Durée de mise en œuvre du marché

*Lot 1: seize (16) mois hors saison hivernage;  
Lot 2: quatorze (14) mois hors saison hivernage ;  
Lot 3: Huit (08) mois hors saison hivernage.*

### CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

#### 11. Critères de sélection

Les critères de sélection doivent être clairs et non discriminatoires et ne peuvent aller au-delà de l'objet du marché. La période de référence ne peut aller au-delà des trois dernières années. Il faut tenir compte des preuves documentaires qui devront être demandées pour les différents critères de sélection.

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Il sera appliqué aux lots, les critères suivants :

##### 1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

*Chiffre d'affaire moyen annuel certifié des trois (03) dernières années supérieur à :*

- 150 000 000 FCFA pour le lot 1 ;*
- 100 000 000 FCFA pour le lot 2 ;*
- 75 000 000 FCFA pour le lot 3.*

##### 2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Pour le lot 1 ou lot 2 :

- a) Agrément technique pertinent du domaine d'intervention en cours de validité (catégorie EE pour les soumissionnaires nationaux) ;*
- b) Avoir au moins deux (02) experts permanents au sein de l'équipe du consultant dont un (01) ingénieur du génie rural et un (01) ingénieur du génie civil. Joindre les copies d'identités légalisées ainsi que les certificats de déclaration de ce personnel à la Caisse de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester l'effectivité de l'embauche de ce personnel.*

Pour le lot 3 :

- c) Agrément technique pertinent du domaine d'intervention en cours de validité (EU4) ;*
- d) Avoir au moins deux (02) experts permanents au sein de l'équipe du consultant dont un (01) ingénieur du génie rural et un (01) ingénieur du génie civil. Joindre les copies d'identités légalisées ainsi que les certificats de déclaration de ce personnel à la Caisse de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester l'effectivité de l'embauche de ce personnel.*

##### 3) Capacité technique du soumissionnaire

Lot 1 :

- a) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de barrage hydro-agricole d'au moins 1 million de m3 sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA HTVA ;*
- b) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de périmètre irrigué d'au moins 100 Ha sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA HTVA.*

Lot 2 :

- a) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de barrage hydro-agricole d'au moins 1 million de m3 sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (100 000 000) F CFA HTVA ;
- b) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de périmètre irrigué d'au moins 100 Ha sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (100 000 000) F CFA HTVA.

**Lot 3 :**

- a) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de réalisation de PEA de capacité de stockage d'au moins 10 m3 sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (50 000 000) F CFA HTVA ;
- b) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de magasins de capacité de stockage d'au moins 40 Tonnes chacun sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (50 000 000) F CFA HTVA.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3 ;
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3.

**12. Critères d'attribution**

*Offre économiquement la plus avantageuse (Qualité Technique/Coût)*

**SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT**

**13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt**

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : **Mardi 12 Mars 2024 à 09heures 00mn GMT.**

**14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir**

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du Formulaire de soumission standard, disponible auprès de l'Autorité contractante. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

**15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt excrétas**

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, du **lundi au vendredi de 08h 00mn à 12h 00mn et de 14h 00mn à 16h 00mn (heure GMT)** à AGETEER au Burkina Faso sis à Ouagadougou, 930, Angle Rue Zuug Siiga et la Rue ZAD Secteur 30, 01 BP. 6643 OUAGADOUGOU 01, Tél. : +226 25 37 83 44 / 45- E-mail : [ageteer@ageteer.bf](mailto:ageteer@ageteer.bf).

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer en un (1) original et une (1) copie ainsi qu'une version numérique en fichier PDF sur support USB leurs dossiers en français, en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt N°2024-010/AGETEER/DG du 15/02/2024**", au plus tard le **Mardi 12 Mars 2024 à 09heures 00mn GMT** à l'adresse ci-dessous :

**AGETEER au Burkina Faso sis à Ouagadougou, 930, Angle Rue Zuug Siiga et la Rue ZAD Secteur 30, 01 BP. 6643 OUAGADOUGOU 01, Tél. : +226 25 37 83 44 / 45 - E-mail : [ageteer@ageteer.bf](mailto:ageteer@ageteer.bf).**

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

**16. Débriefing**

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard son offre) n'a pas été retenue doit en faire la demande.

L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

**17. Langue**

Toutes les communications par écrit pour cette procédure de la manifestation d'intérêt et ce marché doivent être en français.

**18. Base juridique**

Le Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse [www.boad.org/politiques-procedures-directives](http://www.boad.org/politiques-procedures-directives).

**Le Directeur Général  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Ernest Auguste G. YELEMOU**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

**COMMUNIQUE**

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés (CAM) du CHUR de Ouahigouya porte à la connaissance des éventuels candidats à la demande de prix N°2024-04/MSHP/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de consommables d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale parue dans la revue des marchés publics N°3821 du vendredi 23 février 2024, page 47 et N°3822 du lundi 26 février 2024, page 119 de bien vouloir considérer le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024 comme la date limite de remise des offres et non celle du 05 mars 2024.

Le reste sans changement.

Par ailleurs le président s'excuse des désagréments que cette situation pourrait occasionner.

**W. Claude OUEDRAOGO**

Administrateur des Hôpitaux et des services de santé

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# *APPELS D'OFFRES*

## *DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

\* Marchés de Prestations Intellectuelles

P. 40

**REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

**Constitution d'une base de données de fournitures/prestations  
de la Commune de Lankoué**

**MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024-001 RBMH/PSUR/C.LANK /M/SG**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la Commune de Lankoué souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournitures/prestations de biens et services dans le cadre de ses procédures de de passation des marchés publics dans les domaines ci-après :

- Lot 1 : Acquisition de carburant au profit de la Mairie de Lankoué
- Lot 2 : Acquisition de lubrifiants au profit de la Mairie de Lankoué
- Lot 3 : Acquisition et la livraison sur sites du riz blanc local pour les cantines scolaires du primaire au profit de la CEB de Lankoué
- Lot 4 : Acquisition de haricot blanc local pour cantine scolaire de la CEB de Lankoué
- Lot 5 : Acquisition d'huile végétale pour cantine scolaire
- Lot 6 : Acquisition de produits d'entretien ménager au profit de la mairie de Lankoué
- Lot 7 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Lankoué
- Lot 8 : Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de Lankoué
- Lot 9 : Acquisition de Consommables scolaires au profit de la CEB de Lankoué
- Lot 10 : Acquisition de carte téléphonique au profit de la mairie de Lankoué
- Lot 11 : Maintenance et réparation de matériels informatiques
- Lot 12 : Restauration lors des sessions de la délégation spéciale et cérémonies de la commune de Lankoué
- Lot 13 acquisition d'imprimés administratifs et de reliure au profit de la mairie de Lankoué
- Lot 14 impressions de valeurs inactives au profit de la mairie de Lankoué
- Lot 15 : Construction de bâtiment administratif à usage de bureau
- Lot 16 : suivi-contrôle des travaux de Construction de bâtiment administratif à usage de bureau

- Lot 17 : Travaux de réalisation d'un AEPS
- Lot 18 : suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un mini AEPS
- Lot 19 : Acquisition de Matériel et outillage médical ouvrages

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Lankoué rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire une offre composée de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Secrétaire Général de la Mairie de Lankoué indiquant le lot et le domaine d'activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de registre de commerce et de crédit immobilier ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisations ;

**DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS**

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires, (un original et deux copies) devront être déposées sous plis fermé au secrétariat général la Commune de Lankoué au plus tard le **06/03/2024 à 09 heures 00 minute**. Elles devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données au profit de la Mairie de Lankoué » ainsi que le numéro du lot concerné.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**RENSEIGNEMENTS**

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux contacts 76 80 55 32 / 70 89 87 34. L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**La Personne responsable des Marchés,**

**Corneille M. ZOUNGRANA**  
Secrétaire Administratif



REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024-001 /C.LANK/M/SG/DCP N°2024-001 RBMH/PSUR/C.LANK /M/SG

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Lankoué prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
- 2.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune de Lankoué pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
  - Fournitures et équipements ;
  - Services courant ;
  - Prestations intellectuelles ;
  - Travaux.
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
  - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
  - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Lankoué adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Lankoué ;
  - Une présentation de l'entreprise ;
  - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).

. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Lankoué : préciser le domaine concerné » auprès de la Personne responsable des Marchés (PRM) de la commune de Lankoué. Tel : 70 89 87 34 / 76 80 55 32. Au plus tard **le 06/03/2024 à 09 h 00 GMT.**

La Personne responsable des Marchés,

**Corneille M. ZOUNGRANA**  
Secrétaire Administratif

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Constitution d'une base de données de fournitures/prestations du Haut-commissariat du Sourou.

MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024-01/ /MATDS/RBMH/PSUR/HC-TGN/SAF

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, le Haut-commissariat du Sourou souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournitures/prestations de biens et services dans le cadre de ses procédures de passation des marchés publics dans les domaines ci-après :

I) Fournitures

- Lot 1 : Fournitures de bureau
- Lot 2 : Produits d'entretien
- Lot 3 : Fournitures de divers imprimés
- Lot 4 : Produits informatiques et péri-informatiques

II) Prestations de services

- Lot 1 : Entretien et maintenance de véhicules deux (2) roues
- Lot 2 : Entretien et maintenance de véhicules quatre (4) roues
- Lot 3 : Nettoyage du bâtiment
- Lot 4 : Restauration (pause-café, pause-déjeuné) pour les rencontres provinciales

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'administration.

Le Haut-commissariat du Sourou rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire une offre composée de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Haut-commissaire indiquant le lot et le domaine d'activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de registre de commerce et de crédit immobilier ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisations ;

**DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS**

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires, (un original et deux copies) devront être déposées sous plis fermés au niveau du Chef de Service Administratif et Financier du Haut-commissariat du Sourou au plus tard le **06/03/2024 à 09 heures 00 minute**. Elles devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données au profit du Haut-commissariat du Sourou » ainsi que le numéro du lot concerné.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**RENSEIGNEMENTS**

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux contacts : 70 50 04 34  
L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Haut-commissaire**

**Salif TRAORE**  
Administrateur Civil

**REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

**Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et des consultations de consultants au titre de l'année 2024**

**Avis de manifestation d'intérêt  
N°2024-001/MENAPLN/RBMH/DREPPNF/DPEPPNF-MHN**

1/ Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés 2024, la Direction Provinciale de l'Education Pré-scolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Mouhoun lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations, conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP/ du 21 mars 2023 modification du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2/ L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs et de prestataires que la DPEPPNF pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2024.

3/ Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

**I. Domaine 1 : Fournitures et équipements**

- Lot 1 : Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Lot 2 : Fournitures de consommables informatiques ;
- Lot 3 : Fournitures de bureau ;
- Lot 4 : Fourniture de matériels/mobiliers de bureau ;
- Lot 5 : Fournitures matériels informatiques ;
- Lot 6 : Fournitures pièces de rechange engin à 2 roues et 4 roues ;
- Lot 7 : Fournitures de carburant et lubrifiants ;
- Lot 8 : Fournitures de motocyclettes ;
- Lot 9 : Fournitures de fiches statistiques ;
- Lot 10 : Fournitures de pause café-pause déjeuner
- Lot 11 : Fournitures de cartes de communication

**II. Domaine 2 : Prestation de service**

- Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments ;
- Lot 2 : Entretien et maintenance matériels et équipements ;
- Lot 3 : Entretien et maintenance véhicules à 2 roues et 4 roues ;
- Lot 4 : Location de salles ;
- Lot 5 : Location de matériels et équipements.

4/ La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

5/ La DPEPPNF du Mouhoun rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service au titre de l'année 2024 qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier comportant les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le gestionnaire de la DPEPPNF du Mouhoun indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse, complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine ou une autorisation d'exercer dans le domaine et/ou sous domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales attestant le domaine d'intervention ;
- Un contact téléphonique permanent.

6/ Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de la DPEPPNF au 70 13 30 41/ 78 27 88 35.

7/ Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation » au service de gestion sis côté est de la Mairie de Dédougou au plus tard le **06/03/2024 à 09 heures 00 minute.**

8/ La DPEPPNF du Mouhoun se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Directeur Provincial**

**Boureima KONATE**

Inspecteur de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

## REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et des consultations de consultants au titre de l'année 2024

#### Avis de manifestation d'intérêt N°2024-001/MENAPLN/RBMH/DREPPNF/DPEPPNF-MHN

1/ Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés 2024, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Mouhoun lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations, conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP/ du 21 mars 2023 modification du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2/ L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs et de prestataires que la DPEPPNF pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2024.

3/ Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

- I. **Domaine 1 : Fournitures et équipements**
- Lot 1 : Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
  - Lot 2 : Fournitures de consommables informatiques ;
  - Lot 3 : Fournitures de bureau ;
  - Lot 4 : Fourniture de matériels/mobiliers de bureau ;
  - Lot 5 : Fournitures matériels informatiques ;
  - Lot 6 : Fournitures pièces de rechange engin à 2 roues et 4 roues ;
  - Lot 7 : Fournitures de carburant et lubrifiants ;
  - Lot 8 : Fournitures de motocyclettes ;
  - Lot 9 : Fournitures de fiches statistiques ;
  - Lot 10 : Fournitures de pause café-pause déjeuner
  - Lot 11 : Fournitures de cartes de communication
- II. **Domaine 2 : Prestation de service**
- Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments ;
  - Lot 2 : Entretien et maintenance matériels et équipements ;
  - Lot 3 : Entretien et maintenance véhicules à 2 roues et 4 roues ;
  - Lot 4 : Location de salles ;
  - Lot 5 : Location de matériels et équipements.

4/ La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

5/ La DPEPPNF du Mouhoun rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service au titre de l'année 2024 qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier comportant les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le gestionnaire de la DPEPPNF du Mouhoun indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse, complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine ou une autorisation d'exercer dans le domaine et/ou sous domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales attestant le domaine d'intervention ;
- Un contact téléphonique permanent.

6/ Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de la DPEPPNF au 70 13 30 41/ 78 27 88 35.

7/ Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation » au service de gestion sis côté est de la Mairie de Dédougou au plus **tard le 06/03/2024 à 9 h00mn**

8/ La DPEPPNF du Mouhoun se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Directeur Provincial**

**Boureima KONATE**

Inspecteur de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

**REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

**Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Haut-commissariat de Boromo.**

**MANIFESTATION D'INTERET**  
N° 2024-01/MATDS/RBMH/PBL/HC-BRM/SG/SAF

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2024, le président de la commission d'attribution des marchés du Haut-commissariat de Boromo voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

**1. Financement :**

Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat, exercice 2024.

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. Description des prestations**

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Acquisition de fourniture de bureau, de produits d'entretien et divers imprimés

Lot 2 : Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à deux (02) roues

Lot 3 : Acquisition de matériels et consommables informatiques (agrément technique en informatique exigé).

Lot 4 : Entretien et maintenance des climatiseurs

Lot 5 : Fourniture de pause-café et déjeuner

Lot 6 : Entretien de véhicule 4 roues

Lot 7 : Entretien de matériels informatique et péri-informatique

Lot 8 : Entretien de véhicule 2 roues

Lot 9 : Nettoyage des locaux.

**4. Composition du dossier**

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine postulé
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

**N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.**

**5. Dépôts et ouverture des offres**

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Haut-commissariat de Boromo » **au plus tard le 06/03/2024 à 09 heure 00 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**6. Renseignements**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 67 49 01 12/70 49 26 82

**7. Réserves**

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Président de la CAM**

**Assèta KOANDA**

Administrateur Civil

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la mairie de Pâ

Avis de manifestation d'intérêt  
N° 2024-001/RBMH/PBL/CPA/

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés (PPM), gestion 2024, la Commune de Pâ lance un appel à manifestation D'intérêt en vue de la constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024. Cet appel à manifestation fait suite à l'application de l'article 72 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/ PM/MEFP/modificatif du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFIDdu 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs/Consultants que la commune pourra contacter dans le cadre de la consultation restreinte pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de services de prestations intellectuelles.

1- Peuvent soumissionner les personnes ou les entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues et tricycles;
- Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues ;
- Entretien et maintenance de matériel informatique ;
- Entretien et maintenance de matériels, outillages des CEBNF ;
- Entretien et réparation des climatiseurs ;
- Fourniture de pause-café et pause-déjeuner ;
- Acquisition de fournitures scolaires, fournitures spécifiques et fournitures de bureau ;
- Acquisition de produits alimentaires ;
- Impression de valeurs inactives ;
- Acquisition de matière d'œuvre au profit des CEBNF ;
- Acquisition de consommables et matériels informatiques (agrément technique exigé) ;
- Acquisition de médicaments et consommables médicaux ;
- Acquisition de matériels biomédicaux techniques (agrément technique exigé);
- Acquisition d'autres sources d'énergie ;
- Acquisition de matériels et mobiliers scolaires et de mobiliers de bureau ;
- Acquisition et installation d'éclairage solaire (Agrément technique exigé) ;
- Acquisition et installation de climatiseurs ;
- Recharge de bouteilles de gaz pour les CSPS ;
- Travaux de réfection et de construction de bâtiment (agrément technique exigé) ;
- Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages (Agrément technique exigé).
- Suivi-contrôle de travaux de construction et de réhabilitation de bâtiment (diplôme exigé).
- Suivi-contrôle de travaux de réalisation et de réhabilitation de forages (diplôme exigé).

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à-vis de l'administration.

2- Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la mairie de Pâ ».

Chacune des offres devra comporter les informations et les pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- La description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales ;
- Une copie du certificat d'immatriculation d'identifiant financier unique (IFU);
- Une copie de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu;
- Le Diplôme exigé s'il y a lieu.

NB : Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de service sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

3- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Pâ ou appeler au 58224649/77149289.

4- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Pâ, les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures **avant le 06/03/2024 à 09 heures 00 minute.**

5-

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

## Prestation intellectuelle

6- La commune de Pâ se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Personne Responsable des Marchés**

**Abdoul Fatahou ZONGO**  
Secrétaire Administratif

## REGION DU CENTRE-EST

### Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires de la commune de Béguedo pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt**  
**N°2024-001/RCES/PBLG/CBGD/M/SG du 08/02/2024**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la commune de Béguedo souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de passation des marchés dans les domaines suivants :

#### **Lot1- Fournitures et équipements**

- Acquisition de produits pharmaceutiques ;
- Acquisition de consommables informatiques ;
- Acquisition de produits d'entretien ménager
- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Acquisition de petit matériel, outillage et mobilier ;
- Acquisition d'autres sources d'énergies ;
- Acquisition de fournitures scolaires ;
- Acquisition de fournitures spécifiques ;
- Acquisition de cartes prépayés ;
- Acquisition de valeur inactive ;
- Acquisition de matériels informatique (Agrément domaine 1, catégorie C, exigé).

#### **Lot2- Prestations de services courants**

- Restauration (pause-café et déjeuner) ;
- Nettoyage de bâtiments ;
- Entretien de bâtiments ;
- Entretien et réparation d'engins à quatre roues ;
- Entretien et réparation d'engins à trois roues ;
- Entretien et réparation d'engins à deux roues ;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques.

#### **Lot3- Prestations intellectuelles**

- Suivi et contrôle de travaux.

#### **Lot4- Travaux**

- Travaux de bâtiments, (agrément B1 exigé).

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la commune de Béguedo » Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Etre du domaine principal de soumission ;
- Etre légalement constitué (registre de commerce du crédit mobilier, N° IFU et une description détaillée de l'entreprise) ;
- L'agrément technique, s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du secrétariat de la Mairie de Béguedo, tel : 70 47 15 05/ 76 73 52 20

**Les offres ou les pièces à compléter doivent parvenir au secrétariat de la Mairie au plus tard le 06/03/2024 à 09 heures 00 minute**

**Le Président de la Commission Communale**  
**D'Attribution des Marchés**

**Bêbê Eric HIEN**  
Secrétaire Administratif

## REGION DU SUD-OUEST

**MISE EN PLACE DE CINQ (05) COMITES D'USAGERS DE L'EAU (CUE) DANS LA REGION DU SUD-OUEST AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU SUD-OUEST**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS  
N° 2024-004/MATDS/RSUO/GVT/SG/CRAM**

*Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest  
(DREA-SUO)*

*Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024  
Programme National des Aménagements Hydrauliques (PN-AH)*

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest (DREA-SUO) par le comité régional de validation des plans de passation des marchés publics.
2. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest (DREA-SUO) a obtenu dans le cadre de son budget, exercice 2024 une délégation de crédits budgétaires, afin de financer le Programme National des Aménagements Hydrauliques (PN-AH), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour :
  - Lot unique : Mise en place de cinq (05) Comités d'Usagers de l'Eau (CUE) dans la Région du Sud-Ouest au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest (DREA-SUO).
3. Les services comprennent pour le lot unique :
  - ⇒ Faire un diagnostic (Etat des lieux) ;
  - ⇒ Mobilisation communautaire et préparation de l'AG électorale ;
  - ⇒ Tenue de l'Assemblée Générale électorale ;
  - ⇒ Reconnaissance officielle du CUE ;
  - ⇒ Elaboration d'un programme d'activités annuel du CUE ;
  - ⇒ Renforcement des capacités du CUE ;
  - ⇒ Dotation du CUE de petits matériels de travail.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ses modificatifs.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Le domaine des activités du candidat,
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (Agrément technique demandé) :
  - ✚ Agrément technique légalisée de la catégorie Fsic2 minimum délivré par le Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement.
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
  - ✚ Les marchés analogues qui seront pris en comptes sont les marchés passés avec l'Etat et ses démembrements portant sur la mise en place des Comités d'Usagers d'Eau ou des Associations d'Usagers d'Eau ou des Comités Locaux de l'Eau.

Liste des marchés similaires

| N° d'ordre | Références du marché | Objet du marché | Montant du marché | Autorité contractante | Lieu de réalisation | Année de réalisation | Contact de l'autorité contracte |
|------------|----------------------|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------|----------------------|---------------------------------|
| 01         |                      |                 |                   |                       |                     |                      |                                 |
| 02         |                      |                 |                   |                       |                     |                      |                                 |
| 03         |                      |                 |                   |                       |                     |                      |                                 |
| N          |                      |                 |                   |                       |                     |                      |                                 |

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste des trois (03) premiers candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et leurs propositions seront évaluées selon la méthode du moindre coût.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest (DREA-SUO), sise à Gaoua ; hôtel administratif, 2<sup>e</sup> étage ; Tél. : 71 24 86 93/ 66 02 51 45.

## *Prestation intellectuelle*

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, sous plis fermés (1 original et 3 copies marquées comme telles) devront être déposés au secrétariat du Secrétaire Général de la Région du Sud-Ouest au plus tard le **12 mars** à 09 heures 00 mn.
10. L'ouverture des plis interviendra en séance publique dans la salle de réunion du Gouvernorat de Gaoua, le **06/03/2024 à 09 heures 00 minute** en présence des Bureaux qui souhaitent y assister.
11. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**N.B : L'enveloppe financière prévisionnelle TTC : Lot unique : 55 000 000 F CFA**

*Le Secrétaire Général de la Région du Sud-ouest  
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés*

**Robert ZOUNGRANA**  
*Administrateur Civil  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*





*La célérité dans la transparence*